

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

COUP D'OEIL SUR LA SESSION

La session marche rapidement à son terme. En moins de trois mois, le gouvernement a réussi à expédier une partie considérable d'affaires d'urgence ; à discuter presque toutes les questions académiques ; à faire voter le budget ; à soumettre les crédits de majorité des divers ministères, tout en apportant une solution équitable et toujours au point des mille sujets qui surgissent à tous moments pendant la période des délibérations.

Pas une seule fois le gouvernement s'est trouvé en danger d'être mis en minorité, bien que le parti au pouvoir ne représente qu'une moitié de la députation totale. Il faut ajouter, pour être juste, que le second parti en force, — les fermiers — sont de plus en plus sympathiques aux libéraux. Ils prétendent, dans leur triomphe, qu'ils imposent leurs volontés au Parlement, mais, dans le secret de leur cœur, lorsqu'il font un petit examen de conscience, ils savent qu'ils n'ont rien à voir dans la direction des affaires du pays, jusqu'au jour où ils se joindront effectivement aux libéraux.

L'effacement des éléments protectionnistes notoires ; la démission de M. Mitchell ; les attaques de M. Marler ; les déclarations d'autres libéraux sur les questions de tarif ont aidé à clarifier la situation entre les deux groupes qui représentent en fait le même idéal. Cet idéal se compose de plusieurs éléments, mais son inspiration est une et commune, — une plus grande mesure de liberté commerciale, politique, nationale.

Il n'y a pas de doute que la classe rurale demande une plus grande liberté commerciale. C'est pour rencontrer ce désir que le parti libéral a supprimé en très grande partie les droits et les impôts sur les instruments de production employés dans les industries minières, forestières, agricoles et celle de la pêche.

La liberté commerciale est surtout nécessaire dans les relations avec l'étranger. Le Canada, qui est une des jeunes nations commerciales les plus industrieuses et les plus entreprenantes, ne craint pas la concurrence. Elle ne veut pas, par conséquent, s'enfermer dans un mur de Chine, mais elle invite les peuples de la terre à échanger librement avec elle.

L'attitude du Canada sur cette question internationale fait couler gros d'encre à Londres. Elle donne un petit frisson dans le dos des impérialistes canadiens. Elle réjouit tous les vrais canadiens de toutes races et de toutes langues, de toutes les parties du pays, et même les Anglais récemment arrivés de l'autre côté. Il souffle un grand vent de liberté et d'indépendance dans le monde entier. Le peuple Russe a signifié, il y a quelques années, qu'il voulait être souverain. En Angleterre, les récentes élections ont démontré quelles sont, dans ce pays conservateur par excellence, les véritables aspirations.

Au Canada, en 1921, deux grands partis étaient élus sous deux drapeaux différents et deux programmes séparés, mais, il existait des sympathies communes. Au point de vue international, le groupe fermier était même plus radical que le parti libéral.

Lors de l'invitation Churchill-Lloyd George d'envoyer des troupes dans le proche Orient, Crerar, de concert avec MacKenzie-King, suggéra de ne pas s'emballer. Il appuya la politique de MacKenzie-King qui était de se renseigner avant de faire quoi que ce soit. Nous pouvons dire que les quatre-cinquièmes de la députation sont en faveur de la politique libérale.

On n'approuve pas seulement le premier ministre d'avoir réfléchi avant d'envoyer des troupes, mais, on doit reconnaître que nous ne reconnaissons d'autres obligations internationales que celles qui ont été contractées par nos représentants, en notre nom, sous leur signature.

Le temps n'est plus où Londres pouvait lever le petit doigt et où tout un grand peuple s'inclinait respectueusement. Nous avons atteint la majorité dans le domaine des affaires impériales et internationales. Nous devons être au moins consultés avant que notre nom soit engagé. Nous devons accorder notre consentement en pleine connaissance de cause, avant que Londres nous compte de la partie. Cela indique, sans doute, un petit changement, mais nous sommes prêts à assumer toutes les responsabilités de cette politique.

Une grande publication anglaise, la "Saturday Review", trouve l'attitude canadienne à tout le moins singulière. "Le Canada prétend faire partie de l'Empire et se trouver en dehors de l'Empire en même temps." "La Nation", un organe libéral, dit "que les relations impériales paraissent enchevêtrées du fait de la publication des lettres échangées entre Londres et Ottawa." Cette revue ne fait pas de commentaires défavorables comme la "Review".

Nous pouvons dire à nos bons amis que le gouvernement saura être loyal à la Couronne, tout en étant loyal au Canada d'abord. Nous devons applaudir les hommes d'Etat canadiens qui ont le courage de prendre les intérêts de leur pays tout d'abord.

Depuis le vote sur le budget, les conservateurs considèrent qu'ils n'ont plus d'alliés et qu'il leur est impossible de se faire des amis au Parlement, du moins. Ils ont attaqué leurs voisins de gauche avec vigueur, acharnement et une maladresse parfaite. C'est l'honorable M. Stevens qui suggéra aux fermiers de passer à droite, de se jeter dans les bras des libéraux afin de recueillir, dit-il, "le prix du sang".

L'honorable M. McEighen s'est aussi laissé aller à son humeur contre les fermiers et M. Forke, leur chef. Il lui a demandé d'avoir le courage de ses convictions et de s'unir avec les libéraux. Le peuple saura alors à quoi s'en tenir. Nous aurons une bonne bataille électorale sur le tarif. Cette invitation n'a pas eu d'écho. M. Forke a répondu au chef conservateur que de telles attaques n'étaient pas dignes de ses hautes fonctions.

Il peut se faire qu'au cours de la présente semaine, la Chambre dispose des accusations portées contre l'hon. M. Murdock et règle le cas de l'Union des Eglises.

LES NOTAIRES S'ASSEMBLENT

Messieurs les notaires du district de Saint-Hyacinthe ont eu leur assemblée annuelle mercredi, au Palais de Justice de cette ville, sous la présidence de M. le notaire Pierre Dussault, de St-Césaire.

Etaient présents, outre le président : MM. les notaires L. A. Brunelle, J. S. Beaudet et Horace St-Germain, de St-Hyacinthe, P. L. F. Noisieux, de St-Césaire, G. Beaudoin, d'Acton-Vale, René Morin, St-Hyacinthe, D. G. Morin, St-Pie, Wilfrid Mélançon, St-Hugues, Henri Ste-Marie et Eugène Rainville, de Marienville, Ephrem St-Pierre, de St-Pie, Cyrille Therroux, d'Upton, et Henri Morin, de St-Hyacinthe. Ce dernier agissant comme secrétaire de l'assemblée.

Il a été procédé à l'élection des officiers avec le résultat suivant : ont été élus membres de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, pour le comté de St-Hyacinthe, M. ené Morin, M. P. ; pour le comté de Bagot, M. Wilfrid Mélançon ; pour le comté de Rouville, M. Eugène Rainville.

:oO:

UNE POLITIQUE D'INTERET NATIONAL

Il est heureux que le Canada, en cette période de réajustement mondial, ait à sa tête un homme entendu aux problèmes économiques et sachant appliquer les principes sauveurs en dépit des cris poussés par certains égoïstes. Les dernières modifications au tarif prouvent suffisamment que notre premier ministre connaît les besoins du pays et les mesures qui assureront la prospérité générale.

Dans le mémorable discours qu'il prononçait le 15 mai dernier, au sujet de la baisse du tarif sur les instruments de production des industries fondamentales, l'agriculture, les pêcheries, les mines et l'industrie forestière, il disait : "La connaissance la plus élémentaire de l'économie politique nous enseigne que les facteurs de production sont au nombre de quatre : la terre, le travail, le capital et l'administration. Pour produire la richesse et développer les industries de manière à assurer le commerce d'exportation et accorder à un pays des avantages supérieurs à ceux des autres nations, il faut une combinaison et une coordination de ces quatre facteurs."

Développant ensuite cette idée maîtresse, qui est à la base de la politique éclairée de cet homme d'Etat, M. King ajoute : "Qu'est-ce que la terre ? La terre, dans le sens le plus large du mot, consiste dans les ressources naturelles et matérielles du sol, des forêts, des mines et de la mer ; l'agriculture, l'exploitation forestière, l'extraction minière et les pêcheries sont les industries qui proviennent du développement de ces ressources. C'est en développant ces ressources que vous rendez possible l'expansion de toute la vie industrielle d'une nation. C'est là le principe moteur du budget de cette année. Nous avons cherché à assurer le développement plus intense qu'au paravant des ressources naturelles du pays, sachant que nous aidions d'autant l'expansion de la vie industrielle de la nation."

Passant au second facteur de la prospérité nationale, le travail, le premier ministre démontre que notre main-d'œuvre n'aura de sécurité pour elle-même et ne concourra vraiment à la stabilité et au progrès économique du Canada que si elle s'emploie surtout aux activités fondamentales et strictement nationales. "Je soutiens, dit-il, qu'à un programme d'immigration il faut ajouter des mesures pour encourager les immigrants à développer nos ressources naturelles. Bref, si nous voulons attirer la sorte d'immigration nécessaire au développement du Canada, nous devons nous efforcer de quelque manière d'obtenir des immigrants qui s'appliqueront au développement des ressources du sol, des forêts, des mines et des pêcheries. C'est dans l'exploitation de nos grandes industries naturelles que réside la première de nos richesses."

En troisième lieu vient le capital. L'hon. M. King pose nettement

la question, en réponse à ceux qui prétendent que les modifications tarifaires mettent le capital en danger. "Le capital, dit-il, dans les grandes industries fondamentales, est constitué par les machines, les instruments et les outils nécessaires pour aider la main-d'œuvre dans cette production ; il représente également les aliments et les vêtements essentiels au bien-être des ouvriers au service des industries, en attendant le fruit de son rendement. Le capital essentiel au développement de ces industries fondamentales sur lesquelles repose l'ensemble de la richesse et des progrès du pays, ce sont donc les instruments de production. Et voilà pourquoi le parti libéral a préconisé de tout temps la réduction au minimum des droits sur les instruments de production et surtout sur les machines agricoles. Nous nous sommes toujours employés à l'exécution d'un programme qui aiderait au développement de notre vie nationale dans son ensemble. Il serait tout aussi juste d'imposer une taxe sur chaque immigrant qui arrive au pays et s'en va travailler dans les mines, sur la ferme ou dans la forêt, que de frapper d'un droit les instruments qu'il emploie afin d'extraire les richesses du sol. Nous soutenons donc que, autant que les circonstances s'y prêtent, le programme que nous poursuivons jette les bases d'une puissante résurrection industrielle au pays. Bref, nous inaugurons une politique véritablement nationale."

En terminant cette partie de son discours, qui est d'une solidité inébranlable, le chef démontre par un raisonnement basé sur les faits que la plupart des industries importantes du pays dépendent, directement ou indirectement, de l'agriculture, de la forêt, des mines et des pêcheries, dont elles tirent leurs matières premières. Il faut donc conclure que la politique tarifaire de cette année est une politique de reconstruction industrielle.

Le Soleil.

:o:

PREMIERE ECOLE DE SOURDS-MUETS AU CANADA

Dans son *Alphabet of first things in Canada*, M. George Johnson écrit que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse fut le premier à s'occuper du sort des sourds-muets au Canada en votant, en 1857, une certaine somme pour leur instruction. Nous ne voulons pas enlever au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse le mérite de s'être intéressé aux sourds-muets, mais la vérité nous force à dire que bien avant 1857 le gouvernement de Québec s'était occupé des sourds-muets.

En 1830, en effet, le gouvernement de Québec envoyait à ses frais M. Ronald McDonald, instituteur, à Hartford, aux Etats-Unis, où existait une école renommée de sourds-muets, afin de se mettre en état d'ouvrir lui-même une école du

même genre à Québec, aussitôt qu'il aurait la compétence voulue.

M. McDonald passa une année à Hartford et y prit ses diplômes de qualification.

Au commencement de l'été de 1831, M. McDonald était de retour à Québec et, le 15 juin, il ouvrait "L'Institut des Sourds-Muets du Canada" dans la maison de M. Hamel, arpenteur, sur l'Esplanade. C'était la première institution du genre au Canada. On y donnait l'enseignement gratuitement et l'on recevait quelques pensionnaires à un prix très modéré.

"L'Institut des Sourds-Muets du Canada", pour des raisons que nous ignorons, dut fermer ses portes en 1836. Il comptait encore une vingtaine d'élèves.

Le collège de Saint-Hyacinthe recut ces pauvres déshérités, et M. Antoine Caron, sourd-muet lui-même, élève de M. McDonald, se chargea de continuer leur instruction. Mais les élèves devenant une charge trop lourde pour le collège de Saint-Hyacinthe, qui ne recevait aucune aide du gouvernement, on ferma la classe des sourds-muets en juillet 1839.

Mgr Bourget s'était toujours intéressé aux sourds-muets. Il proposa à M. Lagorce, curé de Saint-Charles-sur-Richelieu, de continuer l'oeuvre de MM. McDonald et Caron. M. Lagorce se rendit au désir de son évêque et, en novembre 1848, il ouvrit à Montréal une nouvelle école pour les sourds-muets. Pour assurer la permanence de son oeuvre, Mgr Bourget la confia un peu plus tard aux Clercs de Saint-Viateur. M. l'abbé Lagorce, qui voulait continuer à se dévouer pour les sourds-muets, se fit admettre au noviciat des Clercs Viateurs.

Sous la direction des Clercs Viateurs, l'Institut des Sourds-Muets s'est considérablement développé. Elle comprend aujourd'hui des ateliers d'imprimerie, de reliure, de cordonnerie, etc., etc.

On estime que depuis sa fondation, l'Institut fondé par Mgr Bourget a reçu et instruit près de 3,000 élèves. Elle a, de plus, donné des métiers à la plupart de ces pauvres jeunes gens qui, sans elle, seraient à charge à leurs familles et à eux-mêmes.

P.-G. Roy.

(De l'Enseignement Primaire)

:o:

RASSURANTES DECLARATIONS DE M. BEATTY

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, est arrivé hier à Montréal après un long voyage dans l'ouest canadien, où il a fait une inspection minutieuse de la section ouest du réseau de la compagnie. M. Beatty a toujours manifesté une grande confiance dans l'avenir de l'ouest du pays, peut-être encore plus que la plupart de ceux qui habitent l'est, parce qu'il a été plus en mesure d'apprécier ce que sont ces vastes territoires qui s'étendent par delà les grands lacs, mais il nous revient encore plus optimiste qu'au moment de son départ il y a un mois. L'ouest a traversé une couple de mauvaises années, mais l'abondante récolte de l'an dernier est arrivé à point pour améliorer la situation. Il était maintenant intéressant de savoir comment iraient les choses là-bas, durant la saison d'été qui va commencer.

"Il a été très rassurant pour nous, dit M. Beatty, de causer avec les hommes d'affaires dans les villes que nous avons visitées et de les trouver si confiants dans l'avenir de leurs districts, ainsi que du pays tout entier. Nous avons remarqué un grand changement avec les conditions qui existaient il y a un an, alors que des personnes en vue dans les provinces de l'ouest, refusaient pratiquement de faire aucuns pronostics touchant le re-

tour de la prospérité d'autrefois dans le pays. Ce n'est pas que ces gens se laissent aujourd'hui aller à cet ancien optimisme sans bornes, peut-être trop exagéré, mais ils ont maintenant une foi solide qui leur inspire la conviction que le travail et l'économie, joints à l'augmentation de la population par l'immigration, leur sont une sûre garantie pour l'avenir."

Parlant des perspectives de la prochaine récolte, le président du Pacifique Canadien déclare que, quoiqu'il soit encore trop tôt pour se prononcer définitivement, on peut augurer d'excellents résultats, car la croissance a commencé sous de très bons auspices. Dans certains districts, au Manitoba par exemple, les semailles ont été tardives, mais les pluies abondantes ont été des plus favorables. Il n'y a guère eu de pluies au début en Saskatchewan, mais le grain a eu le temps de prendre racine et les pluies sont venues ensuite. En Alberta, les pluies tombées depuis une couple de semaines ont fait grand bien à la terre. De sorte que partout, les perspectives sont encourageantes et indiquent qu'une autre bonne récolte viendra s'ajouter à celle de l'an dernier. C'est ce qui est présentement la cause du ton optimiste que M. Beatty a remarqué dans les provinces des prairies.

M. Beatty dit que l'on s'intéresse vivement, dans tout le pays, au progrès des campagnes d'immigration conduites par les chemins de fer canadiens ainsi que par le gouvernement fédéral. On a grand besoin de main d'oeuvre et, d'ailleurs, il y a encore de l'espace pour beaucoup plus de monde qu'il n'en arrive actuellement. Pratiquement tous les immigrants qui sont venus l'an dernier sont bien établis et sont en passe de devenir d'excellents citoyens canadiens.

Au sujet de la Colombie-Anglaise, le président déclare que là aussi les conditions sont brillantes et inspirent confiance. L'industrie du bois est moins active peut-être, mais les autres industries progressent rapidement et Vancouver semble traverser une période de vraie prospérité. Le trafic des touristes vers les montagnes Rocheuses et la côte promet d'être considérable cet été.

M. Beatty a vu l'"Empress of Canada" à Victoria, au retour de la croisière que ce navire a fait autour du monde et il est tout particulièrement satisfait de la façon dont s'est effectué ce voyage. Ce fut une excellente réclame pour le Canada.

Le président du Pacifique Canadien conclut en répétant que jamais on eut moins raison de désespérer de l'avenir de l'ouest canadien.

:o:

ACTON vs ST-HYACINTHE

Si nos joueurs ont fait mordre la poussière à leurs visiteurs de Montréal, dimanche dernier, il paraît certain que ce sera leur tour de faire le même salut, dimanche prochain, alors que le fameux club d'Acton-Vale viendra visiter St-Hyacinthe.

Certes, l'on sait que la ville d'Acton possède un très bon club. Mais, nous savons aussi que nous avons de forts joueurs à St-Hyacinthe. Nous sommes bien prêts à admettre que la partie sera très contestée, mais nous ne sommes pas prêts à croire immédiatement que les nôtres seront blanchis de la plus belle façon, comme le crient les gens d'Acton.

Le club visiteur arrivera ici accompagné d'une foule de ses admirateurs. Espérons que nos joueurs seront aussi supportés par tous les bons sportmen de la ville qui se rendront au rond Laframboise pour stimuler la vigueur de nos et défendre avec eux la victoire que l'on se promet de leur contester.

:o:

Ceux qui marchent n'avancent que si leur coeur est bon.

L. J. Doucet.

MERES SATISFAITES

Nul autre remède donne autant de satisfaction aux mères que le font les Pastilles Baby's Own. Ces pastilles sont également bonnes pour le nouveau né où l'enfant qui grandit et elles sont absolument inoffensives. Elles ne sauraient être préjudiciables — toujours excellentes. Les pastilles sont douces tout en étant un laxatif complet, lequel règle les intestins et adoucit l'estomac, protégeant ainsi le bébé contre tous les maux bénins de l'enfance tels que constipation, indigestion, rhumes, coliques, etc. Mme Arthur Filion de St-Sylvestre, Qué., écrit à leur sujet : — "Les Pastilles Baby's Own ont été merveilleusement bénéficiaires à mon bébé qui souffrait de constipation et d'indigestion. J'ai toujours de ces pastilles à portée de la main, et je conseillerais à toutes les mères de faire comme moi."

Les pastilles sont vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, à 25 cts la boîte par de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

STATISTIQUES AGRICOLES AN- NUELLES DU CANADA 1924

Au cours de juin de cette année le gouvernement fédéral, avec le concours des gouvernements provinciaux, va procéder à l'énumération annuelle du bétail de ferme et des superficies en culture.

Les données seront colligées par l'intermédiaire des écoles rurales, dans toutes les provinces, à l'exception de l'île du Prince-Edouard et de la Colombie Britannique où les retours seront faits par la poste.

Le système actuel est maintenant en vigueur au Canada depuis 1918, et lors d'une conférence interprovinciale de la Statistique Agricole, tenue à Ottawa les 29 et 30 janvier 1924, il a été décidé de continuer le mode suivi antérieurement pour l'année présente et jusqu'à ce qu'il soit possible d'en appliquer un meilleur.

A cette conférence ont été adoptées certaines modifications au questionnaire soumis aux cultivateurs, et les gouvernements fédéral et provinciaux prient instamment les cultivateurs de donner sur cette carte toutes les informations demandées, faisant valoir entre autres les sept raisons suivantes: (1) Les statistiques sont colligées et publiées dans l'intérêt du cultivateur d'abord; (2) Elles sont sa propriété; (3) Elles sont publiées par les spéculateurs intéressés à contrôler ou manipuler les prix; (4) Elles fournissent l'information qui détermine les prix et assure ainsi justice égale à tous; (5) Elles permettent aux grands voituriers public de faire une estimation du volume de la récolte et de faire les préparations nécessaires à son rapide mouvement; (6) Les banquiers ont besoin d'une information exacte pour l'extension des crédits nécessaires; (7) Les manufacturiers, les marchands de gros et de détail, et autres, ont besoin d'être au courant des conditions des récoltes pour l'établissement d'industries ou entreprises locales profitables et qui réussissent favorablement sur l'industrie agricole; (8) Personne ne peut arrêter la publication d'estimations de la récolte, mais les cultivateurs peuvent contribuer à assurer l'exactitude des estimations du gouvernement en remplissant le questionnaire qui leur est soumis. Plus grand sera le nombre de réponses, plus grande sera la valeur des estimations auxquelles elles servent de base. Il est aussi à noter que ces réponses sont traitées confidentiellement et qu'aucun rapport individuel ne sera divulgué. Les informations fournies ne serviront en aucune manière à des fins de taxe ou d'impôt, ou à toute autre obligation.

Dans toutes les divisions de l'effort national, la nécessité de statistiques exactes est de mieux en mieux comprise. Quand on considère que le Canada est aujourd'hui un des premiers pays producteurs de blé de l'univers aussi bien que parmi les premiers exportateurs de blé, et que les prix reçus par l'agriculteur sont déterminés par les conditions mondiales d'offre et de demande, les cultivateurs ne peu-

vent que bien comprendre que de la publication opportune d'informations exactes dépend le bien-être de l'industrie agricole dans son ensemble et la prospérité de tous ceux qui s'y livrent.

Si un agriculteur de ce district ne recevait pas sa carte-questionnaire par l'intermédiaire de l'école rurale ou par tout autre moyen, avant le milieu de juin, il doit en faire la demande immédiatement à l'instituteur ou l'institutrice de son district, ou au ministère de l'Agriculture, dans sa capitale provinciale, ou au Statisticien du Dominion, à Ottawa.

JOUES PALES TERREUSES ET YEUX TERNES

C'est la preuve que le sang est pauvre et impur.

C'est le sang qui donne des couleurs aux joues et aux lèvres, de même que l'éclat aux yeux. Si votre sang devient pauvre, la couleur s'effacera et les yeux deviendront ternes. C'est alors que vous remarquerez que vous vous fatiguez facilement et que vous êtes sujettes à des maux de tête et maux de dos, car le sang circule partout et l'organisme ressent les effets lorsque le sang devient pauvre. Les Pilules Roses du Dr Williams contiennent les éléments nécessaires pour enrichir le sang, et ce sang meilleur renforce les nerfs et tous les organes du corps, apporte un regain de santé aux joues, la vivacité aux yeux et une sensation générale d'une santé et force renouvelées. Mlle Florence Johnson, Stratford, Ont., qui a éprouvé la valeur des Pilules Roses du Dr Williams dans des cas de ce genre, dit : — "Il y a quelques années, je devins grandement épuisée; mon sang était très pauvre et mon système nerveux en mauvais état. Le docteur me dit que mon état était dû à une diète non appropriée et au manque d'air frais. Je commençai alors à manger les aliments qu'il me recommanda et fit des marches tous les jours. Cependant mon état ne s'améliora pas et j'étais bien découragée. Une amie me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je ne fus pas longue à m'en procurer un approvisionnement et je puis dire en toute vérité, que lorsque j'eus fini la première boîte, je commençai à remarquer une amélioration. Par la suite le progrès fut régulier et continu. Mon teint qui était pâle et terreux, commença à prendre des couleurs, je me sentais beaucoup plus forte et mon appétit redevint normal, et je revins bientôt à une excellente santé. Avant d'employer les Pilules Roses du Dr Williams, je ne connaissais rien de leurs merveilleuses vertus, mais je les recommande maintenant à toutes celles qui souffrent de maladies similaires."

On peut se procurer ces pilules de tout marchand de remèdes, ou par la poste à 50 centins la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

DANS L'EMBARRAS

Grands dieux ! où peut bien être Charlotte ?

C'est M. Chapoulot qui parle, et, comme on peut le voir, il est de mauvaise humeur.

Généralement, M. Chapoulot est un homme très placide et qui se laisse vivre, à la façon d'une foule d'hommes de 60 ans, après avoir amassé de quoi à vivre, dans un commerce honnête. Au lieu de faire de l'étalage, de s'acheter des automobiles, d'aller vivre au bord de la mer, il a décidé qu'il ne laisserait jamais Montréal et il s'est fait construire une fort jolie maison sur l'avenue Laurier.

C'est là qu'il vit avec sa fille Charlotte, et le vieux serviteur de la maison. Ils sont ensemble, attendant la jeune fille avec une grande impatience.

Les Chapoulot dînent à six heures, et c'est l'heure du dîner. N'importe qui d'ailleurs pourrait facilement s'en rendre compte, rien qu'à voir la belle nappe blanche de la table, les gentilles serviettes roulées dans leurs élégants cercles d'ivoire, les assiettes, les verres; et là, à l'extrémité, élevant sa tête en souveraineté, une bouteille de vin blanc.

Suite à la page 6



"Celui qui est Soutenu par son frere est comme une place forte"

(Texte Sacré)

NOS MARCHANDS ET INDUSTRIELS SOUTENUS PAR LEURS CONCITOYENS AUGMENTERONT LEURS AFFAIRES ET LEUR PRODUCTION; CE SURCROIT D'AFFAIRES NECESSITERA PLUS D'EMPLOYES, DONC UN TRAVAIL REMUNERATEUR POUR TOUS ET PROSPERITE GENERALE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

C'EST par l'effort soutenu de chacun et par la coopération de toutes les classes de la société que nous verrons se réaliser pour notre province la parole sacrée : "Celui qui est soutenu par son frere est comme une place forte."

Lorsque nos ouvriers, nos cultivateurs, nos hommes de profession ou tous autres citoyens ou citoyennes de la province, négligent de donner à leurs concitoyens le support nécessaire en continuant d'acheter hors de la province, ils agissent au détriment de ceux qui leur ont permis de faire l'argent qu'ils dépensent ainsi, ils sapent les fondations économiques de notre PLACE FORTE.

Au contraire, chaque dollar que vous dépensez chez votre marchand est à la base d'avantages innombrables pour notre province. Passant de main en main, du marchand au commis, du commis au boucher, du boucher au boulanger, du boulanger au meunier, du meunier au commerçant de grains, au commerçant de grains au cultivateur, au médecin, au banquier, au no-

taire, au manufacturier, à l'artisan, à l'ouvrier, etc. il continue sans répit, sa course au milieu de nous; il facilite, il développe, active les affaires, maintient notre prospérité, permet à notre province d'élever fièrement les solides remparts d'une prospérité toujours grandissante et il revient finalement sous une forme ou une autre à celui qui l'a mis en circulation.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec,
**L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC.**

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE

Un immense assortiment d'Indiennes, Docks, Mousselines, Or ganidis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville

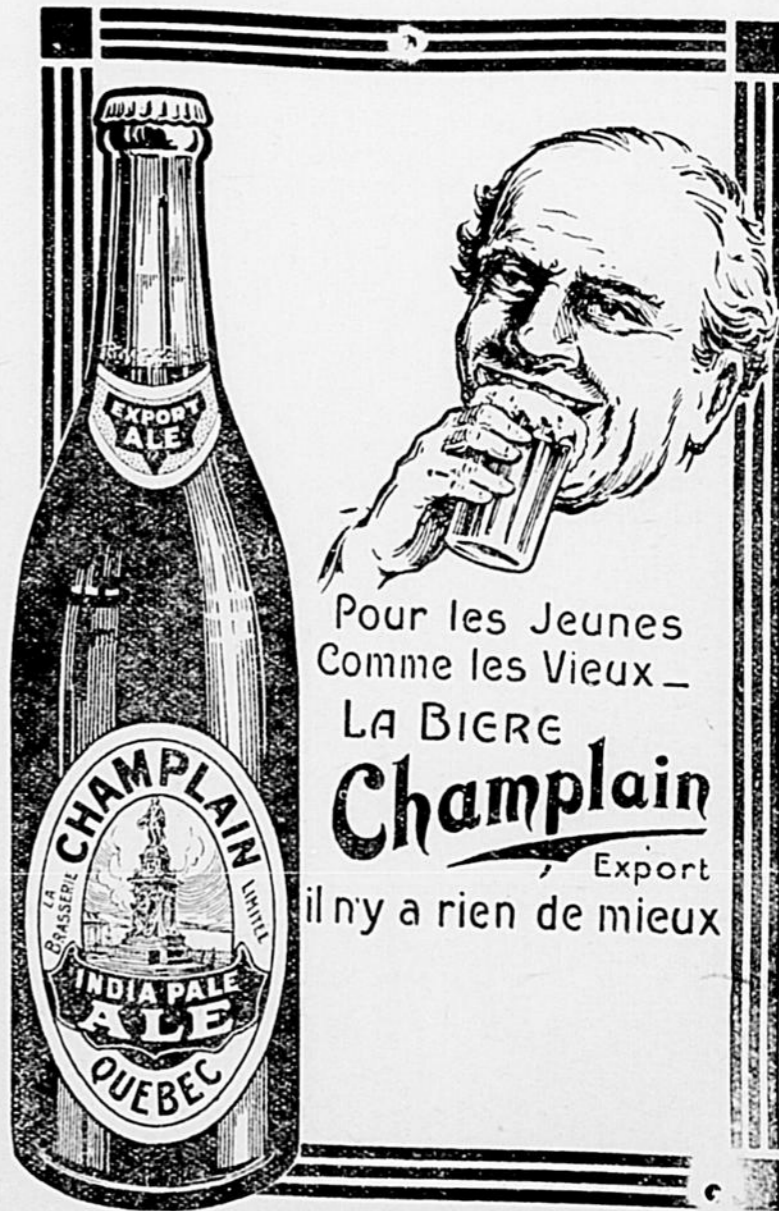
Nous attirons votre attention sur nos Tapis tou-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapissables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



LE FOYER

LE FLOT LEGER DE L'AIR

Le flot léger de l'air vient par ondes dansantes
Du haut de l'horizon palpiter sur mon cœur ;
Un parfum réfléchi pend aux grappes pesantes
Du lilas bleu, courbé d'odeur.

Les fleurs du marronnier sont à terre et reposent
Au pied de l'arbre, ainsi qu'un purpurin étang ;
La branche désertée indulgemment s'étend
Sur ce golfe de pulpe rose.

Le limpide matin est uni comme un lac
Dont le soleil a fait une turquoise chaude.
L'espace est un désert somptueux. Rien ne rôde
Dans l'azur qui sommeille ainsi qu'en un hamac.
Le moindre blanc caillou est frais, luisant, paisible.
Comme un puits scintillant aux versets de la Bible.
Tout bruit léger, lointain, se distingue si fort
Dans le globe bleuâtre où tout s'enlise et dort,
Que l'esprit qui songeait se réveille et sursaute
Au grincement d'un char se hissant sur la côte,
Au sifflement du pré parcouru par la faux :
Bruits fautifs, amortis, mais que l'azur recueille,
Comme un herbier retient les fins signaux des feuilles...

J'aime jusqu'aux douleurs qu'inflige un jour si beau,
Jusqu'à cette asphyxie éparse qui bâillonne
Le souffle des passants sur qui midi rayonne.
—Divinité fougueuse et calme du beau temps !
La même paix bénit la campagne et la ville,
Profondeur d'océan dans l'espace, et pourtant
Je ne sais quoi de pur comme un ruisseau tranquille.
Tout est pourvu, tout est complet, tout est content.
Le bonheur, le malheur sont tous les deux distants ;
Je n'imagine rien, je ne veux rien, j'attends....

Comtesse de Noailles.

oOo:

O JOIE PURE !

O joie, existes-tu sans un goût d'amertume ?
Toujours le mal au bien fortement est mêlé.
On te flatte, on sourit et l'on s'en est allé,
Pourquoi ? Verras-tu clair à travers tant de brume ?

Toi-même tourmenté d'un mal qui te consume,
Tu voudrais obliger quelque cœur isolé,
Entendre quelques mots, voir un regard ailé.
Mais quelle lourde erreur, et cette bouche écume !

Pourquoi faut-il toujours que tu sois incompris ?
Tes généreux efforts laissent les gens surpris.
Ah ! qu'il est malaisé de combattre le peine !

Mais poète insensé, plein de rêve inconstant,
Une source est sacrée et haute, et pure, et saine.
Mais va puiser la joie au cœur de ton enfant !
S. Turck de Laversay.

oOo:

LE GALANT DE TOINETTE

Il n'y a plus de domestiques. Un des motifs de ce grave fait social, c'est que les serviteurs ne s'attachent plus aux maîtres, et que ces derniers poussent, entre eux et leurs subordonnés, une cloison étonnante derrière laquelle chacun vit à part, en dehors des moments où les services donnés et reçus les rapprochent. Il n'en était pas ainsi autrefois, même dans ce "haut-pays", si modernisé maintenant. Les servantes étaient de la maison, vivant dans le voisinage de leur "dame", qui dirigeait le travail conformément aux plus antiques traditions, surveillait leurs plaisirs et leurs fréquentations, ayant tous pouvoirs des parents, qui, lointains et rares, déléguaient aux chefs de famille leur autorité paternelle. Même, et surtout en matière de mariage, "Monsieur et Madame" étaient non seulement consultés, mais décidaient en dernier ressort s'ils devaient ouvrir au prétendant la porte de leur maison.

Toinette, notre bonne, s'était accordée à un garçon de son village. Comme elle se plaisait beaucoup chez nous, et qu'on tenait à elle, il fut décidé qu'elle resterait jusqu'à un jour des noces et que son futur viendrait la voir à la maison. Mon père, psychologue avisé, et connaissant à fond l'âme paysanne, tenait à le recevoir, pour la première fois, au milieu de son cercle familial, l'interroger, l'entendre causer, et à se faire à son sujet une opinion exacte et invariable. C'était un bon et joli gars de 25 ans, fraîchement sorti du régiment, sage et timide, malgré le service militaire, car un

troupière campagnard sans argent ne sort pas plus de la caserne qu'un moine de son moulin. Il s'assit près du feu de la cuisine, en face du fauteuil de paille où siégeait mon père. Sa blouse neuve, que des liens flottant découvriraient sur le tricet de laine, laissait voir un cou rond et solide pris dans le col de grosse toile, rabattu sur la mince cravate noire ; des dents superbes, une épaisse moustache, des yeux francs, un teint de santé, où le sang coulait sous un épiderme hâlé, le rendaient agréable à voir ; et, de fait, depuis mon père, qui, comme on dit, le "tenait à l'oeil", jusqu'à sa fiancée qui le dévorait du regard, et nous, qui le fixions sans arrêt, on peut dire que le brave garçon était le point de mire de la réunion. Toinette était une belle fille

de 22 ans, rieuse et accommodante, que nous mettions à toutes les sauces, et qui nous contait, avec une verve intarissable, les histoires les plus savoureuses du Lièvre et du Renard, ces vieilles fables, venues du fond des âges, chuchotées avec une grande volubilité, merveilleuses et sans fin, dont nous rêvions la nuit. Grande et bien faite, blonde comme les blés, sous la petite coiffe du haut-pays, elle était toute à la joie de ses fiançailles, et ses prunelles, dirigées sur François, nous semblaient encore plus vives qu'au cours de ses plus malicieuses récits. Sans doute, l'examen fut favorable, car mon père leva la tête vers la pendule : "Il est tard, dit-il, il faut que ce brave François s'en retourne, et il a un long chemin à faire. Toinette, ma fille, reconduis ton galant, et, ajoute-t-il en souriant, ne reste pas trop longtemps à la porte !"

Ton "galant" ! Ce vieux mot, qui fait penser à La Fontaine, le qualifiait officiellement. Désor-

mais, le galant apparaissait chaque dimanche soir et tenait compagnie à Toinette, une fois son ouvrage fait. Sans doute, même, disions-nous, laissant retomber le rideau sur la porte vitrée qui séparait la cuisine de la salle à manger, c'est le galant de Toinette qui vient faire l'amour ! Nous répétions la phrase courante et consacrée en pareille matière.

Voyons ! ne froncez pas le sourcil ! ne pincez pas les lèvres d'un air scandalisé ! Cette expression, pour nos braves gens de campagne, c'est exactement ce que vous appelez "faire sa cour", et les garçons des champs y apportaient, toutes proportions gardées, autant de convenances que les citadins. Nos paysans n'apparaissaient pas les philosophes bien disants de G. Sand, pas plus que les brutes sadiques de Zola ; on les sentait capables d'affinement, surtout autrefois, où le contact avec la classe bourgeoise n'était pas fait, comme aujourd'hui, de méfiance profonde et de haine déguisée. Et cela se voyait bien dans l'expression de leurs sentiments. Ils s'installaient auprès de leur mie, lui prenant la main ou la taille, pareils à un cavalier qui s'apprête à enlever sa danseuse. La seule différence est qu'ils étaient assis au lieu de tourner. Ce qu'ils se disaient ? mais, les parfaites banalités d'usage et les mille riens qui empruntent leur saveur au ton, au moment, à celui qui les prononce. Que de fois, érudant la défense et trompant la vigilance paternelle, nous écoutes, comme des souris curieuses, par une fente étroite, le dialogue chuchoté entre Toinette et son ami ! Jamais, nous n'avons eu à poser à nos parents la fameuse question des marmots qui, n'ayant pas compris, demandent : "Papa qu'est-ce... ? Maman ! que veut dire... ?" Non ! il était question d'achats, d'installation, des menus détails de la vie commune, des goûts, des préférences ; on causait un peu du prochain ; on calculait des dates, on énumérait des invitations ; quelquefois des silences, un éclat de rire étouffé. Tout se passait à merveille. Vous dire que nos promesses, se sentant épiés par nos indiscretions enfantines, mettaient une sourdine à leurs épanchements, c'est assez probable ; ils se dédommageaient dans le colloque plus intime, échangé sur le seuil, pendant que ma mère, attentive, supputait les quelques minutes consacrées aux adieux. Bientôt, d'ailleurs, on entendait le pas relevé de François qui arpentait la route, en même temps que le bruit du verrou ramené par la servante.

Le jour du mariage arriva. La vieille enrubannée vint "sonner" sous la fenêtre de la cuisine. Seuls, montèrent l'époux et la famille ; le cortège attendait à la porte. Toinette, méconnaissable sous un petit châle-tapis et une jupe violette, faisait semblant de pleurer, au bras du vieux fermier, conformément à l'usage. Mon père avait ceint l'écharpe et leur lut un chapitre du Code. Et pour conclure, le magistrat municipal, héritant de la lointaine privauté seigneuriale, prit la mariée aux épaules et posa sa barbe blanche sur des joues brillantes, qui depuis le commencement de la cérémonie, avaient pris la teinte de la pêche....

Robert Delagrange.

L'HUISSIER

—Alors, mon pauvre Georges ! Encore rien ? interrogea la jeune femme.

—Rien, répondit le malheureux garçon atterré.
En proie au désespoir le plus violent il se laissa tomber sur le dernier fauteuil qui restait dans la chambre.

Tendrement sa femme alla vers lui essayant de murmurer encore un mot de consolation.

La détresse du jeune ménage était arrivée à l'extrême limite.

Un miracle pouvait seul les sortir de leur misère.

Courageux et intelligent, il avait cherché vainement une situation

en frappant à toutes les portes, qui se refermaient invariablement devant lui avec le même refus poli : —Nous n'avons rien pour le moment.

Comme les premiers mois de leur mariage avaient été heureux !

Tout leur souriait alors, les parents faisaient une pension suffisante et lui plaidait de temps en temps pour s'occuper.

Mais les heures noires étaient venues, imprévues, soudaines, les ruines s'étaient accumulées, une banque avait suspendu ses paiements, et ils se trouvaient seuls sans ressources avec un enfant sur les bras, une ravissante fillette qui ne demandait qu'à vivre.

Les parents avaient succombé à leur chagrin.

—Que faire, à l'heure actuelle ? Le malheureux ne voyait pas d'issues.

Le mieux était de disparaître à tout jamais.

La nuit se passa pour lui atroce, tourmentée.

Levé dès l'aurore, il embrassa une dernière fois sa femme, le cœur serré, et partit à l'aventure, découragé à l'avance.

Quel obstacle allait encore se dresser devant ses pas ?

Toujours la même phrase sans doute.

—Revenez plus tard ! Faites une demande.

Pâle et sombre il battait le pavé depuis deux heures, n'ayant même plus le courage de se présenter nulle part.

Les mains dans les poches il allait inconscient sans même regarder devant lui.

Si une voiture avait seulement pu l'écraser pour terminer son supplice !

Devant ses yeux une devanture d'armurier attira son regard.

Mon Dieu, oui, le micux était d'en finir au plus vite.

Il était résolu à ce crime...sa femme, sa petite ! Il frémit rien que d'y penser.

Mais il était à bout de ressources, depuis deux jours il n'avait pas mangé.

Quel accueil trouverait-il ce soir en rentrant ? Cette fois sa malheureuse femme n'y résisterait pas.

Décidé, il entra et marcha dans un browning.

Soupçonneux et méfiant, l'armurier le servit en hésitant, tout en lui montrant le maniement de l'objet, mais refusa de le charger.

Le désespéré acheta des cartouches et partit affolé.

Par instants il serrait la crosse du revolver de ses doigts nerveux.

* * *

On venait de sonner à la porte.

—Entrez, fit une voix de femme.

C'était l'huissier qui venait enlever les derniers souvenirs au pauvre ménage.

—Alors il ne nous restera plus une parcelle de notre bonheur, gémit la malheureuse jeune femme.

L'homme de loi, habitué à ce genre de spectacle, resta impassible. Il ne pouvait faire de sentiment, coûte que coûte sa mission devait être remplie.

—Vous avez quatre termes en retard, dit-il, le propriétaire ne veut plus attendre !

Folle de souffrance, la mère saisit son enfant dans ses bras comme pour la protéger contre la fatalité.

Les yeux hagards, elle fixait les murs d'où avaient été décrochés un à un tous les tableaux ; la cheminée vide de garniture.

Sans mot dire l'huissier l'examinait ému malgré son masque de durété obligatoire.

Discrettement il hasarda une question :

—Comment avez-vous pu en arriver à ce point ?

Elle haussa les épaules et raconta leur lamentable odyssee.

La fatalité les poursuivait de ses coups, inexorable, sans pitié.

—Et votre mari, il ne peut donc pas travailler ? reprit l'huissier.

—Il cherche une place, le malheureux, mais en vain, ah ! nous sommes perdus.

Ne voulant pas prolonger cette scène lamentable il sortit en sautant.

Sur le palier, il croisa Georges qui rentrait. Il reconnut tout de suite son client à sa mine défaite.

S'effaçant pour le laisser passer, il attendit.

La clef grinça dans la serrure et le malheureux entra.

Au cri de détresse de la femme, l'huissier comprit la gravité des nouvelles.

Haletant, il gravit les quelques marches qu'il venait de descendre et sonna.

Georges ouvrit le revolver à la main.

—Qu'alliez-vous faire ! s'écria-t-il.

—En finir, répondit le désespéré.

BUREAU et RESIDENCE

74 ST-DOMINIQUE

Téléphone Bell 92

WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

Imperial

UNDERWRITES CORPORATION

Of Canada

Garantie par la plus ancienne compagnie d'assurance au monde

THE SUN INSURANCE OFFICE

Of London, England

Protection contre les

ACCIDENTS ET LES MALADIES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.

ST-HYACINTHE

Votre Couverture est-elle Réparable ?

EMPLOYEZ LES CIMENTS
POUR COUVERTURES DE

REED

Leurs Divers Usages

Les Ciments pour Couvertures de Reed s'emploient pour une variété infinie d'usages. Non seulement ils remettent à neuf les vieilles couvertures, ou celles en feutre et goudron, en métal, en bois ou en composition, mais ils servent aussi bien à boucher les trous, à rendre les couvertures étanches, à cimenter les plaques de protection et les dalles, à imperméabiliser les fondations en ciment, en pierre ou en brique et à une centaine d'autres usages. Le Ciment Plastique de Reed constitue un merveilleux revêtement de chaudière.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

AGENT

JOS. LARCHEVEQUE

RUE ST-PAUL

St-Hyacinthe P. Q.

Tel 527

L'huissier pénétra alors dans la pièce ; très pâle, les doigts tremblants il resta un instant silencieux.

—Avez-vous essayé tout, pour échapper au désastre, fit-il.

—Tout, sanglota le jeune homme, oh ! sortez monsieur ! Ne jouez plus ce jeu cruel ! Dépouillez-nous mais ne nous narguez pas !

—J'ai accompli mon rôle, bien ingrat, croyez-le, mais il me reste un devoir d'homme à remplir, répondit l'officier ministériel.

Vous êtes avocat, vous pouvez encore quelque chose. Regardez votre femme, votre enfant, alliez-vous les tuer ?

Le malheureux fondit de nouveau en larmes.

—Eh bien, non ! Je ne permettrai pas cela, reprit le brave homme. Gardez vos meubles, mon étude a besoin d'un clerc averti, venez me voir demain, je vous présenterai à vos collègues. Quant à votre propriété je me charge de lui faire prendre patience !

Embrassez votre femme et votre

filles ! Comme Georges restait confondu n'ayant pas la force d'articuler un mot de remerciement, l'huissier ajouta :

—Allez, je fais assez couler de larmes, ma profession m'y oblige, mais je suis trop heureux si une fois dans ma vie, il m'est permis d'apporter une lueur de joie, et de franchir une porte sans être maudit.

Arnaud de Laporte.

De tous les ennemis, le plus difficile à combattre, est nous-même.

H. de Bergère

Pour les femmes, la douceur est le meilleur moyen d'avoir raison.

Mlle de Fontaines.

Qu'est-ce que se résigner ? C'est mettre Dieu entre la douleur et soi.

Mme Syetchine.

Comme rafraîchissement

lorsque vous êtes fatigué, buvez une tasse de

THE "SALADA"

H498F

Toujours si pur, si frais, si délicieux.

NOTES LOCALES

FEU MME R. E. FONTAINE

Les funérailles de Madame Fontaine, épouse de feu l'hon. juge R. E. Fontaine, en son vivant siégeant pour le district de Richelieu, ont eu lieu ces jours derniers à la cathédrale. Elles ont été des plus solennelles.

C'est M. le chanoine Pratte, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, qui a présidé à la levée du corps ; et c'est M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la cathédrale, qui a chanté le service, assisté de diacre et sous-diacre.

La chorale de la ville, au complet, a rendu avec talent les plus imposants morceaux de son répertoire, sous la direction du professeur Ringuet.

Le deuil était conduit par MM. V. Fontaine, C. R., de St-Hyacinthe, et A. Arthur Fontaine, électricien, de Buffalo, N. Y., deux fils de la défunte, H. A. Beaugard, gendre, Hugues Fontaine, de St-Hugues, neveu, Fernand et Philippe Beaugard, petits-fils, L. A. Beaudry, M. D.

Dans le cortège se trouvaient des représentants de toutes les classes de la société : MM. René Morin, député, Aimé Amyot, F. Bartels, J. S. Beaudet, N. P., Samuel Casavant, L. Chalifoux, J. E. A. Collette, M. D., J. L. Cormier, shérif, les échevins N. Demers, J. A. Côté, M. Côté ; M. A. David, E. L. Désautels, J. N. Dubrue, J. C. E. Duekett, S. T. Duclous, D. N. Dupont, E. Fee, G. J. Chagnon, C. R., J. O. Beaugard, C. R., Louis Lussier, C. R., T. Adélar Fontaine, C. R., J. B. Bousquet, C. R., L. E. Morrier, N. P., L. A. Brunelle, N. P., F. Borduas, N. P., A. Jodoin, N. P., Henri Morin, N. P., E. Turcotte, M. D., J. N. P. Fournier, M. D., J. T. Godbout, Antonio Godbout, G. E. Gordon, Côme Grégoire, N. P., Jos. Bissonnet, régistrateur, Jules Laframboise, gérant de la banque Canadienne de Commerce, J. A. A. Lahaise, marchand, L. G. Lalime, marchand et échevin, Arthur Lamothe, officier d'acise, Armand Lanetôt, officier d'acise, G. N. L'Arrivée, marchand, B. L'Homme, gérant de la Banque de Montréal, Emile Marin, juge, C. A. Morin, J. H. Morin, trésorier de la cité, Lt-Col. J. C. Rouleau, Horace St-Germain, N. P., Lemaire St-Germain, Henri Sicotte, J. A. Viger, M. D., Adrien Dufault, G. H. Henshaw, percepteur des douanes, J. E. Lanoix.

Étaient au chœur MM. les abbés Roy, Laferrrière et Lemay, du séminaire.

Tributs floraux

V. E. Fontaine, C. R., Fernand et Philippe Beaugard, Dr et Mme Léon Choquette, Montréal, le juge Marin, Mlle Régina Morin, New-York, Dr J. O. Cartier, Montréal, Mme C. L. Ledoux, St-Hyacinthe, Bernard Brault, Montréal, S. T. Duclous et famille, St-Hyacinthe, M. Aumais, St-Hyacinthe.

Offrandes de messes

Milles Fontaine, 30 messes, M. et Mme Beaugard, une couronne, M. et Mme Lucien Morin, 50 messes, Milles Mignault, 50 messes, Rév. Père Gauvreau, O. P., Mlle Dessaulles, Mme Thomas Chalifoux, Mme Boudrault, Mlle Régina Morin, 10 messes, Dr et Mme Viger, Dr et Mme P. Fournier, M. et Mme Jules Lamothe, M. et Mme Jules Laframboise, M. et Mme Arthur Ledoux, Mme et Mlle Nault, Mme Pagnuelo, Mme J. O. Dion, M. et Mme Louis Lussier, M. et Mme C. A. Morin, Dr et Mlle Beaudry, 8 messes, M. et Mme F. A. Cabana, Mlle Sarrazin, M. et Mme J. N. Dubrue, M. et Mme J. T. Godbout, M. T. A. St-Germain, M. et Mme Millette, de Sherbrooke, 6 messes, Mme J. A. Godard, Mme C. Madore, M. Samuel Casavant, M. et Mme J. V. Marceau, Arthabaska, Mme Edmond Duc-

zett, Mme D. N. Dupont, M. et Mme J. S. Beaudet, M. et Mme H. Sicotte, M. et Mme Jos. Cormier, M. et Mme H. St-Germain, Mme Roch Ostiguy, Ottawa, Mme A. Berthiaume, Montréal, Mme L. Marier, Mlle Alice Beauchemin, Roger, Jean et Lucien Fontaine.

Bouquets spirituels

Soeur Cécile de Marie, La supérieure générale des Soeurs du St-Nom de Jésus et de Marie, Soeur Marie-Zénon, Soeur Marie-Onésime, Soeur Marie-Eugénie, Soeur M. Nolaque, Mère Alphonse de Ligouri, Soeur Marie de la Providence, Soeur Marie-Amédée, Soeur Guertin et le personnel de l'hôpital St-Charles, L'Ouvrier Ste-Geneviève, B. Beaugard, Hugues Fontaine et famille.

Télégrammes

Mlle Régina Morin, New-York, M. et Mme Millette, Sherbrooke, T. H. Ryan, Montréal, Rodolphe Paradis, Montréal.

Sympathies

Le Barreau de St-Hyacinthe, M. et Mme J. O. Beaugard, MM. G. C. Dessaulles, J. H. E. Brodeur, C. C. Pagnuelo et H. A. Pagnuelo, M. et Mme J. Cormier, Mme V. Morin, Montréal, MM. et Mmes Beaugard, Biddeford, Me., l'hon. Ernest Choquette, C. L., St-Hilaire, Mme Gaspard DeSerres, Montréal, Mme A. A. Bernard, St-Hilaire, L'Oeuvre des Tabernacles et son directeur, Milles Côté, Montréal, Mme J. A. Marion, Montréal, Dr et Mme Collette, l'abbé Maurice Godbout, Dr et Mme J. H. Chalifoux, Beloeil, Mme Grant Harley Gordon, M. et Mme Stanley Bowen, M. et Mme Réginald Morin, Montréal, Mme Archibald Fraser, Montréal, M. et Mme Jules Laframboise, M. et Mme Antonio Godbout, M. et Mme J. L. St-Germain, Mme H. Pagnuelo, Mlle Florence Duclous, M. et Mme G. L. Proulx, Mme J. O. Dupras, M. et Mme L. P. Morin, Mme et Mlle J. B. Brousseau, Mme H. T. Chalifoux, Mme Jos. Casavant, Montréal, Mme Louis Brousseau, Soeur Pierre-Thomas supérieure, de St-Marc, M. et Mme T. J. Orsali, Mme D. Roch, Mme Jos. Perrault, Mme et Mlle Doucet, Montréal, Mme Tessier, Mme Wilson, Milles Cordeau et Guy, Mlle C. Gauthier, Mme Emery Bachand, Mlle Dessaulles, M. et Mme Walter Goyau, Montréal, Mme D. J. Brennan, Notre-Dame-de-Grâce, M. et Mme W. E. Gilby, M. et Mme J. T. Godbout, Mme Louis Tellier, M. et Mme René Richer, Mlle Dupré, Mlle Daigle, M. et Mme Jos. Morin, Québec, Mme E. Desjardins, Mme C. B. Lanetôt, Montréal, Mme Robert J. McDonald et Mme Lecours, Beloeil, M. et Mme J. G. Trahan, M. et Mme Morton, Mlle Palardy, Mme Augustin Larivière.

L'AUTOMOBILE

Samedi dernier, une femme de la campagne passait rue Cascades tenant par la main son enfant, un petit garçon de sept ou huit ans. Tous deux étaient devant la porte de l'établissement de M. Hormidas Laflamme, barbier-coiffeur, quand l'enfant s'échappant des mains de sa mère, voulut traverser la rue pour aller parler sans doute à quelqu'un qu'il venait d'apercevoir. Mal lui en prit, il alla se jeter sous les roues de l'automobile conduit par M. Ephrem Daunais, entrepreneur, machine qui, pourtant, allant à une allure absolument modérée. Le conducteur arrêta immédiatement, releva l'enfant et en prit tous les soins possibles. On dit qu'il n'en résultera rien de très sérieux.

Il est parfois impossible d'avoir raison devant l'entêtement d'un esprit faible qui devrait au moins avoir la candeur de l'instinct. L. J. Doucet.

DEUX CANADIENS NOUVEAUX

Le premier jour de la Cour Supérieure, l'hon. juge Martineau, sauf à vérifier si toutes les procédures ont été bien suivies, a recommandé à l'hon. secrétaire d'Etat d'émettre un certificat de naturalisation en faveur de deux citoyens de St-Hyacinthe, savoir : M. Eberhard Waleker, harmoniste, à l'établissement Casavant Frères, né à Ludwigsburg, dans le Wurtemberg, Allemagne, le 13 juillet 1883 ; et M. Joseph Montebault, facteur de tuyaux d'orgues, né à Fleuri-er, dans le Département de Ile et Vilaine, France, le 31 juillet 1883. Tous deux sont à St-Hyacinthe depuis nombre d'années.

RADIO

Messieurs les ouvriers ne se privent de rien. Ils ont installé un appareil de radio, à quatre lampes, dans leur nouveau club de la rue Cascades.

BELLE NOMINATION

Toutes nos félicitations à M. le Dr A. T. Charron, chimiste en chef de la Province de Québec et directeur de notre Ecole d'Industrie Laitière à St-Hyacinthe, qui vient de décrocher, à Kingston, Ont., la présidence des Chimistes du Canada, association qui compte plus de 800 membres.

CONSTRUCTION

M. J. H. Morin, trésorier de la cité, est à faire construire une maison à deux logis, sur l'ancien emplacement de feu M. C. A. Boivin, en son vivant percepteur du Revenu Provincial, dans le quartier No 5. Ce sera une amélioration importante pour cette partie de la ville.

TOUJOURS LE VOL

Dans la nuit de dimanche à lundi derniers, des voleurs se sont introduits, au moyen d'une clef, dans l'établissement de M. Henri Girouard, épicer, No 25 de la rue Cascades, coin St-Casimir, sont allés prendre quinze piastres dans les habits du propriétaire, dans sa chambre à coucher, puis, en revenant dans l'épicerie elle-même, ils y ont pris la modique somme de cent piastres qui reposait paisiblement dans un tiroir. Jusqu'à présent, les malfaiteurs sont au large.

ILS VEULENT S'INSTRUIRE

Nos ouvriers viennent de se former en association coin des rues Cascades et Concorde, sous le nom de "Club Ouvrier". Tout ce qu'ils veulent, c'est s'instruire tout en se récréant. Nous comprenons que M. l'échevin Victor Hébert est une des âmes dirigeantes du mouvement.

BON GOUT

M. Boucher, qui agissait comme gérant de ce magasin connu ici sous le nom de "magasin de \$15. et de \$20." a laissé cet établissement, et vient de s'établir avec beaucoup de goût, coin des rues Cascades et Ste-Marie, dans la maison de M. Lapiere, qui a été, pour ainsi dire, remise à neuf.

TRAVAUX FINIS

Les travaux que l'on était à faire au logement de M. Berthiaume, à l'ancien aqueduc, rue Girouard, ainsi que ceux de construction d'un garage au même endroit, sont maintenant terminés.

MORT SUBITE

M. Cléophas Deslandes, bourgeois de cette ville, et ancien cultivateur de St-Dominique et St-Valérien, est décédé lundi soir de façon bien subite. Au cours de la journée, il avait suivi avec beaucoup d'intérêt les débats d'une cause de Provost contre la ville d'Acton, devant la Cour Supérieure. Dans la soirée il s'est senti malade, et, à neuf heures, il était mort.

—Il sied même au progrès de respecter ce qu'il remplace. Nisard.

RUE BOURRASSA

Le trottoir qu'on était à construire, sur le côté sud de la rue Bourrassa, est maintenant terminé.

JOLI PARC

Les autorités municipales ne négligent rien pour rendre la ville aussi attrayante que possible. C'est ainsi qu'elles sont à faire tracer des allées, planter des arbres et des fleurs de tous genres, dans le joli parc qui se trouve en face de l'aqueduc, aux limites de la ville.

GROSSE REPARATION

M. Euchariste Lafrance fait subir d'importantes améliorations à sa résidence, coin des rues Girouard et Ste-Marie. Il prend la partie qui est située sur la rue Ste-Marie, et il en fait un logement séparé qu'il destine à un membre de sa famille.

VOUTES DE SURETE

La Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie est à faire construire des voûtes de sûreté, dans l'immeuble qu'elle a acheté récemment de M. L. P. Morin, coin des rues Girouard et du Palais.

EDOUARD PROVOST vs LA VILLE D'ACTON VALE

Le terme de la Cour Supérieure de notre district, pour le mois de juin courant, s'est ouvert lundi, sous la présidence de l'honorable juge Martineau.

Après la présentation des motions et autres affaires de pratique, la cause principale qui avait été fixée pour ce jour était celle de Edouard Provost contre la Ville d'Acton Vale.

Le demandeur réclame des dommages de la défenderesse par suite du fait qu'après avoir demandé des soumissions pour le posage de tuy-

aux et avoir accepté la soumission du demandeur, elle aurait négligé de faire adopter un règlement pour permettre au demandeur de commencer l'exécution des travaux.

Le demandeur prétend que lorsque la Corporation a fait adopter tel règlement, la saison était trop avancée pour qu'il pût commencer ces travaux. Il demande donc que la Corporation soit forcée à lui remettre le dépôt de \$700.00 qu'il avait fait à titre de garantie et qu'il soit libéré de son contrat.

La Corporation d'Acton Vale, de son côté, allègue qu'elle a procédé avec toute la diligence voulue et qu'il devait nécessairement être tenu compte, dans l'adoption du règlement soumis aux directeurs, du contrat se rapportant à d'autres travaux dans lesquels le demandeur n'était pas intéressé. D'ailleurs, le Lieutenant-Gouverneur en conseil ayant un délai de trois mois pour ratifier ou rejeter le règlement qui devait lui être soumis, le demandeur ne pourra se plaindre en droit du délai additionnel de trente jours que la Corporation a pris pour faire adopter son règlement.

Au cours des plaidoiries, une intéressante question de droit a été soulevée de part et d'autre, à savoir : si les parties contractantes se trouvent liées dès l'instant où les soumissions ont été acceptées, indépendamment du fait qu'un règlement des fonds nécessaires pour acquitter le coût des travaux n'aurait pas encore été adopté.

Après l'audition des plaidoiries, le juge a pris la cause en délibéré.

Le demandeur est représenté par Mre J. O. Beaugard, et MM. Lussier & Fontaine occupent pour la Corporation de la ville d'Acton Vale.

PREMIER CONCERT

La fanfare Philharmonique donnera son premier concert au kiosque du parc Dessaulles, pour cet été, dimanche soir prochain, si la température le permet.

—Arriver et partir, espérer et se souvenir, toute la vie est là. Cherbulliez.

AGENCE DE LA "FORD"

Les automobiles FORD, à partir de maintenant, seront vendues pour St-Hyacinthe et le district, par M. René Ducharme, 14 rue Laframboise.

Il a déjà et il aura toujours à vendre des chars Touring, Sedan Fordor, Sedan Tudor, des Coupés et des Camions (trucks).

On trouvera aussi chez lui, en tout temps, toutes les véritables pièces de rechange pour tous les modèles de machines.

M. Ducharme est un homme qui a l'expérience du commerce des autos, et il est aussi un homme en qui le public peut avoir absolument confiance.

jno

NE FAITES PAS CELA



Employez **LEONARD EAR OIL**

Il soulage de la surdité et des bruits dans la tête. Vous en frottez vos oreilles, en arrière, et vous en appliquez dans les narines. Instructions spéciales par un spécialiste éminent dans les maladies des oreilles, dans chaque paquet.

FAIT AU CANADA

Circular descriptive envoyé sur demande à A. O. LEONARD, Inc. New-York

7558me Avenue

Vendu à St-Hyacinthe par Ed. D. ST-ONGE, 223 rue Cascades

La jalousie est un compliment, lorsqu'elle lutte contre un bienfait. L. J. Doucet.

L'argent est utile dans la main, mais dans le coeur c'est un poison. L. J. Doucet.

—La renommée est une maison dont on voit pas les cuisines. Balzac.

—Les affaires politiques vont d'autant mieux qu'on en parle moins.

Savez-vous ?



C'est un fait! Un fait constaté, avéré! Des milliers d'hommes et de femmes boivent maintenant la Bière Frontenac Export—non seulement ceux dont l'organisme a besoin de nutrition, mais encore ceux qui se sentent parfois las et sans énergie. Elle est devenue le grand "stimulant" universel. Elle provoque des fringales formidables chez des gens jusqu'alors sans appétit. Tout le monde en parle: c'est la sensation du jour.

Elle donne tant de saveur à votre repas que vous êtes impatient de vous mettre à table

et,—ce qui est mieux—son effet salutaire facilite la digestion. Et la raison? Oh! . . . il y aurait long à dire, mais la meilleure manière de comprendre est d'en acheter une bouteille. Vous verrez.

Pour une fois, en tout cas, bonne chère et bonne santé font bon ménage.

Forte Amère Frontenac Export Ale

VOUS DONNERA DU "PEP"!

No 1

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes

Mai 22—Marie, Jeanne-Mance, fille de Adéodat Bilodeau et de Aldéa Maurice. Parrain et marraine, Albert Bilodeau et Marie-Louise Bilodeau.

" 22—Marie, Claire, Pauline, fille de Osias Avaré et de Aurore Touchette. Parrain et marraine, Maurice Avaré et Evéline Touchette.

" 23—Marie, Elmina, Marguerite, fille de Joseph-Augustin Surprenant et de Marie-Blanche L'Arrivée. Parrain et marraine, Phidime Surprenant et Elmina Bérubé.

" 25—Marie, Madeleine, Mariette, fille de Louis Morissette et Régina Dulude. Parrain et marraine, Henri Girouard et Elisa Pichette.

" 26—Marie, Jeanne, Yvette, fille de Amédée Juneau et de Alvina Girouard. Parrain et marraine, Clément Pelletier et Georgiana Avaré.

" 27—Joseph, Henri, Paul, fils de Hector Rivard et de Blanche Smith. Parrain et marraine, Raoul Rivard et Henriette Rivard.

" 31—Joseph, Ulric, Maurice, fils de Paul Jeannotte et de Annette Bissonnette. Parrain et marraine, Ulric Jeannotte et Marie-Louise Benoit.

Jun 1—Joseph, Paul, Aimé, fils de Wilfrid Robert et de Aldora Leclerc. Parrain et marraine, Paul Robert et Flore Robert.

" 3—Marie, Pauline, Madeleine, fille de Pierre Lefebvre et de Rose-Alma Lépine. Parrain et marraine, Méderie Lépine et Marie Boulette.

" 3—Marie, Paulette, Lucette, fille de Pierre Lefebvre et de Rose-Alma Lépine. Parrain et marraine, Moïse Lefebvre et Rose-Anna Petit.

" —François, Gérard, Maurice, fils de François-Xavier Demers et de Eva Demers. Parrain et marraine, François-Alexis Demers et Régina Beuregard.

Mariages

Mai 26—Entre Wilfrid Daignault, fils de feu Athalie Daignault et de Julie Laliberté, et Blanche Goulet, fille de feu Joseph Goulet et de Marie-Louise Latour, tous deux de cette ville.

" 27—Entre Napoléon Durocher, de cette ville, fils de feu Isaac Durocher et de feu Aurélie Durocher, de St-Paul de Chester, et Aimée Roberge, domiciliée en cette ville, fille de feu Benjamin Roberge et de feu Elmire Durocher, de St-Patrice de Tingwick.

" 27—Entre Pierre Messier, fils de Honoré Messier et de Victoria Lussier, et Claire Fournier, fille de feu L'Aimé Fournier et de Julie Cusson, tous deux de cette ville.

" 27—Entre Rosario Bergeron, fils de Hormisdas Bergeron et de Marie Naden, et M. Edwilda Lamothe, fille de Eugène Lamothe et de Zéphirin Poirier, tous deux de cette ville.

Jun 2—Entre Omer Roy, fils de Joseph Roy et de Phébé Demers, et Rose-Emma Côté, fille de Albini Côté et de Delphine Harnois, tous deux de cette ville.

" 2—Entre Georges Lapierre, fils de Joas Lapierre et de Yvonne Lafortune, et Augustine Demers, fille de Joseph Demers et de Rose Anna Chicoine, tous deux de cette ville.

Sépultures

Mai 23—Louise -Emma Dufresne, épouse de Ulric Huot, 57 ans.

" 23—Léon Meyerre, 66 ans.

" 26—Horm. Chagnon, veuf de Marie Viens, 59 ans.

" 27—Yvette Cormier, fille de Victor Cormier et de Elo-

dia Messier, 10 ans.
" 28—Armand Séguin, époux de Marie-Louise Caouette 52 ans.

" 30—Angélique Bonin, épouse de feu R. E. Fontaine, 80 ans.

Jun 2—Valmore Lareau, fils de Arthur Lareau et de Dora Benoit, 12 ans.

" 3—Berthe Berthiaume, fille de feu Arthur Berthiaume et de feu Vitaline Harnois, 9 ans.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes

Mai 22—Marie, Berthe, Alice, fille de Michel Daigle et de Cora Blanchard. Parrain et marraine, Joseph Piché et Arzélia Turgeon.

" 24—François, Albert, Emilien, fils de Emile Cadieux et de Angéline Robidoux. Parrain et marraine, Albert Cadieux et Eliza Beauchamp.

" 24—Marie, Marguerite, Denise, fille de Albert-Joseph Archambault et de Rose-Aline Hamel. Parrain et marraine, Raoul Galipault et Blanche Harel-Galipault.

" 25—Marie, Thérèse, fille de Paul Côté et de Victoria Chabot. Parrain et marraine, Cleophas Chabot et Célanise Bourque.

" 31—Joseph, Arthur, Rolland, fils de Théodore Bergeron et de Anna Chenette. Parrain et marraine, Arthur Bergeron et Dorilda Massé.

AU CONSEIL

Il y a eu séance du conseil, mercredi soir. Son Honneur le maire et tous les échevins étaient présents, moins l'échevin Alfred Côté. Cette séance a été relativement bien peu importante, il n'y eut que des affaires de routine. Nos édiles ont cependant étudié plusieurs questions importantes, en comité privé, dans l'intérêt de la ville.

ON FETE LE Dr DESMARAIS

M. Ovila Desmarais, fils de M. Desmarais, maire du village St-Joseph, a été ces jours derniers, le héros d'une joyeuse fête intime qui eut lieu chez son père, à l'occasion de son admission à la pratique de la médecine.

Cette fête a réuni un grand nombre de parents et d'amis. On a présenté au nouveau médecin, comme cadeau, une très belle trousse. M. Arthur Aimé, voyageur de commerce, au nom de toutes les personnes présentes, a lu une adresse de félicitations et de bons souhaits, à laquelle le Dr Desmarais a répondu avec émotion, mais d'une façon très heureuse. Il eut des mots excellents pour ses bons parents à qui il a confessé publiquement devoir son instruction et d'être ce qu'il est aujourd'hui; et il leur a dit qu'il avait encore besoin d'eux. Il a aussi bien parlé à ses nombreux amis qui lui firent la surprise d'une réunion aussi sympathique pour saluer son entrée dans le grand monde.

Le Dr Desmarais a promis à ses parents et amis qu'il garderait un souvenir impérissable de cette démonstration amicale. De leur côté, ceux qui furent de la fête se déclarèrent très heureux des heures trop courtes qu'ils ont passées joyeusement dans l'intimité d'une réunion dont le mérite de l'organisation très bien réussie revient à MM. E. Millette et Millier.

Selon toutes les probabilités, le Dr Ovila Desmarais deviendra un médecin de notre ville. Si tel est son désir, nous lui souhaitons la bienvenue et lui promettons le succès.

POURSUITE CONSIDERABLE

Par le ministère de son avocat, M. J. O. Beuregard, C. R., M. Edouard Provost, huissier et entrepreneur de la ville d'Acton, a poursuivi cette dernière (représentée par MM. Lussier & Fontaine) en remboursement d'une somme de \$700., dépôt qu'il avait dû faire comme condition de son contrat d'entreprise pour une partie des travaux d'aqueduc, alléguant que la corporation est en faute de ne pas avoir adopté le règlement qu'il fallait adopter pour pourvoir au paiement des dits travaux et de ne pas

avoir fait voter le dit règlement par les électeurs et l'avoir fait adopter par le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

La corporation répond que rien ne l'obligeait d'agir autrement qu'elle l'a fait; qu'au contraire, le délai qu'elle a pris pour adopter et faire ratifier le règlement était nécessaire dans l'intérêt de ses administrés, attendu que le dit règlement pourvoyait au paiement d'autres travaux de l'aqueduc, dont le coût ne pouvait être connu plus tôt; que d'ailleurs, nul délai n'était prévu dans le contrat entre les parties, et une mise en demeure aurait été nécessaire pour la constituer en faute, ce qui n'a jamais eu lieu.

Cette affaire est venue lundi devant l'honorable juge Martineau.

NOS MILITAIRES A MONTREAL

Les principaux officiers du Régiment de St-Hyacinthe se sont rendus à Montréal, samedi dernier, pour assister au tournoi militaire qui eut lieu à l'Aréna. Dimanche, ils ont prit part à la visite des églises faite par les militaires de la métropole. Ils sont revenus enchantés de leur petite excursion: le fait est qu'à Montréal ils se sont amusés militairement.

DERNIERE SEANCE

Le conseil actuel ne siégera plus qu'une fois avant les élections municipales du mois de juillet prochain, et cette dernière séance du conseil aura lieu le 18 juin.

C'est cette année que finit le terme du maire Bouchard, et celui aussi de MM. les échevins A. A. Côté, J. L. Guillet, E. Payan, M. Daigle et Ambroise Demers.

Tout est actuellement si calme dans le monde de la politique municipale, que l'on a raison de croire que tous ces messieurs, qui ont rempli leur devoir à la satisfaction générale, seront réélus par acclamation.

LA PHILHARMONIQUE A DRUMMONDVILLE

La Philharmonique ira à Drummondville, le 29 du mois courant, y répéter le magnifique concert qu'elle donnera récemment en notre ville, au théâtre Corona. Nous souhaitons que nos musiciens obtiennent, là-bas, le même encouragement et le même succès qu'ici.

LES TOURISTES

Notre ville a reçu, depuis quelques jours, la visite de plusieurs touristes américains qui se sont déclarés enchantés de notre voirie et de l'aspect vraiment coquet de notre ville. Au dire de ces gens, les américains qui visiteront Montréal et Québec, dans le cours de l'été, seront plus nombreux que jamais. Il est certain que St-Hyacinthe profitera de l'aubaine, maintenant que les routes qui conduisent à notre ville sont belles.

NOS AMATEURS

Nos amateurs du Cercle Dramatique Corona donneront, demain soir, au théâtre Corona, en plus du programme régulier, une très belle comédie en un acte intitulée: A la poudrière, par Jacques d'Arès. Sur la scène: MM. R. Turcotte, O. Fournier, H. Dufour et G. Robidoux. Le public est invité à venir rire à bon marché: prix réguliers.

INSPECTION MILITAIRE

La grande inspection du Régiment de St-Hyacinthe a lieu ce soir, au manège militaire. Le général Armstrong et le colonel Alexander sont attendus ici cet après-midi, pour cette inspection.

La grande inspection de ce soir mettra fin aux exercices militaires pour cette année.

GRANDE SOIRE DE GALA

C'est ainsi que l'on annonce, sur des affiches que l'on peut voir un peu partout dans notre ville, la grande soirée qui sera donnée au théâtre Corona de St-Hyacinthe, au profit d'une bonne oeuvre, le 12 juin courant, soit jeudi prochain, par le cercle dramatique et musi-

cal "Amical" des jeunes filles de Montréal.

On y jouera, comme le disent les annonces, "Vers le bonheur", un drame en trois actes qui se passe en 1559 à la cour de Marie Stuart, alors reine de France, et "Les trois servantes" ou "Complot des cordons bleus", une opérette comique.

On nous promet, en plus, une partie musicale qui est réservée à des artistes de renom.

Nous avons déjà vu à l'oeuvre les demoiselles du cercle dramatique et musical "Amical". Elles donnent toujours tout ce qu'elles promettent, et même plus; elles ne trompent l'attente de personne, au contraire; les séances qu'elles donnent sont dignes des grandes scènes et attirent des foules d'élite. Personne, à St-Hyacinthe, ne voudra manquer la soirée de jeudi prochain, au Corona.

Les prix sont d'ailleurs populaires: 55 et 40 centins, taxe incluse. Les billets sont en vente à la pharmacie Brodeur et s'envolent rapidement. Que les personnes qui ne s'en sont pas encore procuré s'empresent de le faire.

ILS MORDENT LA POUSSIERE

Le club local de base-ball a remporté une belle victoire, dimanche dernier, en blanchissant le club Reach de Montréal. Jusqu'à la septième manche la partie fut on ne peut plus contestée: 0 contre 0. A la septième manche, nos joueurs ont compté sept points, grâce à des erreurs impardonnables de la part des visiteurs, puis un autre point fut compté par nos joueurs qui gagnèrent la partie ayant à leur crédit 8 points contre zéro pour le club Reach.

LE PIONNIER DU PROGRES

Il y a actuellement trente-deux ans que le Thé renommé "SALADA" fut introduit sur le marché dans un paquetage en métal. "SALADA" fut le pionnier au Canada des paquetages métalliques. La saveur et la pureté du Thé "SALADA" gagnèrent immédiatement une grande popularité, qui s'accroît de jour en jour. Il a toujours été un peu différent des autres thé ordinaires et aussi un peu meilleur.

ECHOS DE NOS OEUVRES DE CHARITE

Les dames patronnesses de l'Oeuvre du Patronage ont terminé récemment leur collecte annuelle dite "de la lingerie". Elles sont heureuses de faire part du beau succès qui a couronné leur travail; elles ont été particulièrement touchées de la réception sympathique et aimable dont elles ont été par tout l'objet.

De concert avec les directeurs du Patronage, elles offrent leur plus cordial merci à toutes les personnes charitables, anciennes et nouvelles, qui ont participé si généreusement à cette bonne oeuvre. L'Oeuvre de la lingerie du Patronage était depuis ses débuts sous la présidence de Mme G. L. Proulx. Tous savent avec quel dévouement et quelle habileté, admirablement secondée du reste par les autres dames patronnesses, elle a constitué et développé cette organisation charitable. Son état de santé lui imposant des précautions plus sévères, Mme Proulx, tout en gardant sa part de travail, a demandé d'être déchargée de la présidence de ce département, et les dames, après lui avoir exprimé leurs regrets et leurs remerciements avec leurs vœux de prompt et complet rétablissement, ont offert à Mme Dr E. Birtz la direction de ce mouvement.

Mme Birtz, sur les instances du comité, a gracieusement accepté, à la satisfaction générale, la charge pour laquelle tous la savent si bien qualifiée.

BASE-BALL

Dimanche dernier, le 1er juin, le club Champlain est allé de nouveau rencontrer La Providence et l'a encore battu par un score de 9 à 7 dans une partie très contestée. L'assistance nombreuse a applaudi les beaux coups qui se sont faits des deux côtés. Deux coups de circuits ont été accomplis par Bélaire et Morin, deux joueurs du Champlain. Baillargeon a encore prouvé son savoir ainsi que Tom Cloutier et Bérard, qui ont joué une partie phénoménale.

Lussier, de La Providence, a re-

tiré 10 hommes; Bélaire et Carrière, du Champlain, ont retiré, le premier 5 hommes, dans 4 innings, le deuxième, 4 hommes. Nous remercions la direction du club La Providence de la courtoisie sportive avec laquelle ils reçoivent les clubs visiteurs.

Alignement

Champlain La Providence
Berthiaume receveur Lafrance
Bélaire lanceur Lussier
Cloutier 1er but Campbell
Morin 2ème but Alp. Auger
Bérard court arrêté Tanguay
Dufour 3ème but Choquette
Laporte aile droite Lemoine
Belgarde aile centre L. Auger
Baillargeon aile gauche A. Auger
Carrière, lanceur A. Auger
Provençal, receveur

Résultat

1-2-3-4-5-6-7-8-9
Champlain 2-0-0-0-1-0-6-0-9
La Provid. 0-0-1-0-2-3-1-0-7
Arbitres: V. Charron et O. Pépin. Temps de la partie 2.10 heures.

Dimanche prochain le Champlain ira rencontrer le St-Thomas à La Présentation. Tous ceux qui voudront accompagner les joueurs pourront s'enquérir des informations voulues en s'adressant à M. Jules Lamontagne, 10 rue Viger. Le départ a été fixé à midi.

RADIO - CONCERT

Mardi soir prochain, le 10 juin, le poste radiotéléphonique de l'Académie Girouard transmettra, de 7-15 hrs à 8 hrs, un concert donné par la Philharmonique. Comme ce concert est le premier de la sorte donné par nos musiciens, les amateurs ne devront pas s'attendre à ce que tout soit parfait, car il faut une certaine expérience pour disposer des instrumentistes dans la salle. Nous sollicitons respectueusement les commentaires de tous ceux qui nous feront l'honneur d'écouter. Veuillez adresser les communications au Secrétaire de la Société.

Voici le programme qui sera exécuté sous la haute direction de notre chef, M. le prof. Léon Ringuet.
1—Marche, General Pershing, Vanderloot.
2—Valse, Eleanor Will Huff.
3—Caprice, A Fairy Tale, Dalbey.
4—Marche, Tenth Regiment, Hall.
5—Lallet, Les Millions d'Arlequin, Drigo.
6—Valse, Santiago, Corbin.
7—Marche, Washington Post, Sousa.

PREMIERE COMMUNION

La première communion solennelle des enfants, à la cathédrale de St-Hyacinthe, a eu lieu mardi de cette semaine.

FETE LEGALE

Mardi, jour de la Fête du Roi, nos banques et nos édifices publics furent fermés. Cette fête, cependant, n'a donné lieu à aucune démonstration ou manifestation en notre ville.

MUSICIENS EN VOYAGE

Répondant à une gracieuse invitation de son directeur musical, M. J. E. Paquin, qui est en même temps le directeur en chef de notre Ecole Normale pour jeunes filles, la fanfare du Patronage St-Vincent de Paul, sous la direction du Rév. P. Tremblay, et ayant pour tambour major le sympathique J. B. Renaud, s'est rendu, dimanche dernier, accompagné d'une quarantaine d'enfants de la maison, au joli village de St-David d'Yamaska, histoire de prendre une vacance.

Nos jeunes amis ont été reçus de la façon la plus aimable par le Rév. M. Bourassa, curé de l'endroit, ainsi que M. le Dr Paquin.

Pendant la messe, à l'entrée, à l'offertoire et à la sortie, nos musiciens ont exécuté de fort jolis morceaux de circonstance.

Ils ont également réussi la messe du second ton, très bien accompagnée par Mlle Eralda Joyal. La fête était spécialement brillante, parce que, ce jour-là, une soixantaine d'enfants de la paroisse faisaient leur première communion.

Après la messe, concert sur la galerie, chez M. le Dr Paquin, suivi d'un excellent goûter.

Après dîner, partie de base-ball intéressante, St-Hyacinthe vs St-David. Nous n'en connaissons pas le résultat. Seulement, il s'est produit, au cours de la partie, un inci-

dent qui a bien fait rire.

La foule entourait les quatre buts. Un moment donné, un gentil petit cochon de lait s'est introduit sur le "diamond", juste à temps pour recevoir en plein corps une balle qui venait d'être frappée du "home-base". La pauvre petite bête eut tellement peur (et c'est là qu'on s'est amusé) qu'elle est partie au grand galop, aussi vite que ses petites pattes pouvaient le permettre, tout juste en avant de celui qui venait de frapper, faisant ainsi ce que les joueurs appellent un "home-run" et ce, aux applaudissements de la foule éclatant de rire.

Nos voyageurs sont revenus en automobile, vers les sept heures du soir, enchantés du voyage.

A PROPOS DE TROTTOIR

La Cour Supérieure, présidée par l'honorable juge Martineau, a entendu, mardi, la cause de la Municipalité du village St-Joseph d'Yamaska contre M. Michel Létourneau, père.

La demanderesse poursuivait le défendeur lui réclamant la somme de soixante piastres pour le coût d'un trottoir qu'elle a dû faire elle-même, le défendeur ne voulant pas l'exécuter.

Le défendeur plaide qu'il ne voulait pas payer le trottoir, parce qu'il n'a pas été fait suivant les règles de l'art.

A l'ajournement du midi, juge et avocats se sont rendus sur les lieux, pour se rendre compte par eux-mêmes si le trottoir en question était ou non brisé.

Le défendeur a aussi prétendu que le règlement qui décidait de la confection du trottoir contenait une clause où il était dit que si, plus tard, on devait poursuivre quelques propriétaires, on le ferait comme dans le cas où on poursuit pour amende, c'est-à-dire devant la Cour du Magistrat; et que si telle réclamation est assimilée aux cas d'amendes, l'action est prescrite.

Il a de plus soutenu un point relativement nouveau, à savoir que le juge ne pouvait pas se rendre sur les lieux pour constater l'état du trottoir.

La cause est en délibéré. La municipalité était représentée par MM. Fontaine & Chagnon, et le défendeur par MM. Lussier & Fontaine.

SYMPATHIES

Toutes nos sympathies sont acquises à M. Paul Jeannotte et à Mme Jeannotte, qui viennent de perdre leur premier bébé à peine âgé de quelques jours.

Madame Jeannotte est la fille de notre ami, M. Jos. Bissonnet, registrateur du comté.

UNE SUGGESTION

Une société de bienfaisance appelée "Prison Reform Association" a donné des livres, pour l'usage de nos prisonniers. Très bien. C'est dommage qu'elle ne leur montre pas à lire, maintenant.

MORT D'UN JEUNE

Nous avons appris avec peine le décès du jeune Valmore Lareau, âgé de douze ans, fils de M. Arthur Lareau, teinturier de cette ville.

L'enfant est décédé au Patronage St-Vincent-de-Paul, où il vivait depuis quelques mois. Son père lui survit ainsi que ses frères, Daniel et Aimé, et sa soeur, Fernande.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, parmi les quels tous les élèves du Patronage.

BEAU SALON

Notre ami Bisailon, qui avait son salon de barbier en bas de la rue St-Denis, vient de l'installer d'une façon toute coquette, dans l'immeuble Pierre Laroche, sur la rue St-François, place du marché.

NOS ZOUAVES

Notre corps de zouaves assistera à la messe de neuf heures, dimanche, en grande tenue, le commandement du Lt-Col. V. L. Chartier. Avant comme après la cérémonie, il y aura parade par les principales rues de la ville.

M. Chap. lot commence toujours son di... à la minute mais jamais sans Charlotte. Et Charlotte n'arrive pas.

Six heures cinq et M. Chapoulot n'y tient plus. Six heures dix il est enragé. Six heures quinze, il est hors de lui-même. La faim, dit-on, dompte les lions, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle peut faire damner un saint.

Où diable peut bien être Charlotte ? Elle est partie, cet après-midi, pour prendre sa leçon de musique sur la rue Sherbrooke. Elle y va trois fois la semaine et elle est toujours à temps pour le dîner. Il est six heures vingt, et M. Chapoulot est très nerveux. Six heures vingt-cinq, c'est de l'alarme ; six et demi, et pas de Charlotte. M. Chapoulot est tout tremblant d'anxiété. Il appelle en toute hâte son vieux serviteur et lui demande ses chaussures et son chapeau. Il va sortir lui-même et se rendre compte de ce qui peut être arrivé.

Tout à coup on frappe gentiment à la porte et Charlotte entre. Rien de fâcheux ne peut lui être arrivé, puisqu'elle est là, dans l'entrée, souriante et radieuse avec tout le naturel et la grâce d'une petite montréalaise.

—Oh ! papa, je... Les craintes de M. Chapoulot étant dissipées, son impatience a maintenant pris le dessus. Complètement rassuré sur le sort de sa fille, il craint maintenant de gâter son dîner.

—Viens d'abord te mettre à table et tu m'expliqueras cela en mangeant ; je comprendrai mieux.

Oh ! mais papa, il m'est arrivé une aventure.

—Une aventure ? s'écrie M. Chapoulot, laissant tomber sa cuiller dans la soupe qu'il avait déjà commencé à déguster.

—Oui, papa, une aventure, dans un tramway, avec un jeune homme.

—Dans le tramway... avec un jeune homme... Parbleu !

—Mais c'est un jeune homme comme il faut, papa, je t'assure.

—Tu devrais bien savoir, Charlotte, qu'un jeune homme comme il faut n'a pas d'aventures, surtout dans un tramway. A tout événement, raconte-moi ce que tu veux dire.

—C'est très simple, mon cher papa, et je ne vois pas pourquoi tu me fais une figure si cruelle. J'avais oublié ma bourse. C'est une chose qui se produit assez souvent.

—Oui, oui, spécialement chez ceux qui n'en ont pas. Continue.

—Je ne m'en suis jamais rendu compte, si ce n'est au moment où le conducteur m'a tendu la main pour me demander mon billet. Que pouvais-je faire ? Que pouvais-je dire. J'eusse été prise pour une pauvre ou pour une aventurière, peut-être. Je suis venue toute rouge, puis toute pâle ; je sentis que j'allais défaillir ; lorsque, par bonheur, un jeune homme qui était assis près de moi, passa une pièce d'argent au conducteur en disant : "pour deux". Ce gentilhomme voyant mon embarras, avait aimablement payé pour moi.

—Eh ! bien, mademoiselle, vous avez fait là quelque chose de propre, accepter sept sous d'un étranger ! Tu aurais dû expliquer la position au conducteur, au garde-moteur et à tout le monde. Les gens feraient bien mieux de ne jamais oublier leurs bourses. Je ne l'oublie jamais, moi. Maintenant, comment vas-tu lui remettre son argent ? Tu ne vas pas songer à le garder ?

—J'ai sa carte, papa ; M. Agénor Baluchet, employé chez... Mais papa, sans en entendre davantage, a arraché la carte des mains de sa fille et s'écrie : —Comment ? non content de pousser l'insolence jusqu'à te prêter sept sous, il a eu l'impudence de t'imposer sa carte par dessus le marché. C'est une fine canaille, ton homme comme il faut.....

—Mais, papa, je ne pouvais pas lui remettre son argent, si son adresse m'était inconnue.

M. Chapoulot ne trouva pas un mot à répondre à cet argument, puis, avec une grande irritation, il arracha sa serviette qu'il jeta sur la table. —C'est écrit, je ne dinerais pas ce soir, dit-il au vieux serviteur. Fais-moi venir un taxi de suite ; je veux aller remettre immédiatement à cet Agénor les sept sous en question, puis en même temps, lui dire quelques vérités.

—Mais, papa, ce sera de l'ingratitude. Vous devez vous rappeler que ce jeune homme a sauvé votre fille d'un faux pas.

—Un faux pas ? C'est lui qui t'en a fait faire un. Mais silence, mademoiselle. Je n'entends pas recevoir de leçons, surtout des leçons de mémoire, d'une petite fille qui oublie sa bourse.

M. Chapoulot a pris son chapeau et à l'air plus enragé que jamais.

Le vieux serviteur revient : Le taxi est à la porte, mais le conducteur dit qu'il peut vous conduire pour aller seulement.

—Cela va faire. J'en trouverai bien un autre pour revenir.

Et M. Chapoulot sort avec une hâte furieuse, pendant que Charlotte avoue bien franchement au sympathique serviteur qui l'écoute, qu'elle n'a pas tout dit à son père, et qu'elle en connaît assez long sur le compte du jeune homme. Depuis un mois qu'il voyage dans le même tramway, elle a remarqué qu'il a remarqué...

Agénor est assis dans son appartement de garçon et il repasse dans son esprit l'expérience de la soirée. Il est heureux de songer qu'il ne l'aura pas avant le matin, la main touchée par les doigts élégants de Charlotte recevant sa carte de visite.

Soudain, on frappe à la porte qui s'ouvre avec violence, puis un gros homme trapu, hors d'haleine, le chapeau haut de forme descendu sur les oreilles, et la canne à la main vient troubler les rêveries d'Agénor.

—Monsieur, dit l'intrus, votre conduite est scandaleuse. Vous ne méritez pas de porter un nom français. Un honnête homme ne devrait pas profiter de l'embarras et de l'inexpérience d'une jeune fille. Profiter de l'absence d'un père et d'une bourse pour offrir votre argent, et faulxer votre carte par dessus le marché, à une pauvre jeune fille sans protection, c'est peut-être un bon placement, mais c'est une mauvaise action. Je vous rapporte vos sept sous et je vous prie de croire, monsieur, que ma fille et moi désirons n'avoir rien de commun avec vous.

Et notre gros homme, tout tremblant de colère, met la main dans sa poche pour prendre son argent quand, avant même qu'Agénor eût le temps de revenir de son étonnement, un nouvel acteur entra en scène.

C'est l'homme au taxi, furieux, des jurons sur les lèvres, brandissant son fouet de façon menaçante.

—Eh ! vous, qu'est-ce que cela veut dire ? Vous m'avez engagé pour un voyage simple. Je vous dis que je ne puis pas rester. Vous m'ordonnez même de me hâter. Ensuite, vous débarquez de ma voiture comme un insensé et vous entrez ici sans dire un mot. J'en ai assez de cette comédie. Je n'ai qu'une chose à vous demander. Payez-moi de suite, ou... et le fouet recommence à tourner.

Agénor ne comprend plus rien. Mais le gros homme qui a fouillé toutes ses poches, devient tout à coup très pâle, rouge, cramoisi, violet. Pendant une minute, il garde le silence dans sa stupeur, puis, répondant à une plus vigoureuse demande de l'homme au taxi : —J'ai oublié... ma... bourse.

—Oh ! oui, on connaît ça, s'écria le cocher. Inutile d'essayer le truc avec moi. Venez-vous-en, vous raconterez votre histoire à la station de police, puis il saisit M. Chapoulot par les épaules, alors qu'il est sur le point d'avoir une attaque d'apoplexie.

Mais Agénor, qui est une providence pour la famille, sort de sa poche le montant nécessaire, et renvoie le cocher.

—Permettez-moi, dit-il à M. Chapoulot qui vient de comprendre, qu'il est possible d'oublier sa bourse, et que de tous les amis, un ami dans le besoin est un ami véritable... Et M. Chapoulot de répondre avec un sourire : —M. Baluchet, je crois, sept sous pour le tramway et cinquante sous pour le taxi, cela fait cinquante-sept sous que je vous dois. Si vous voulez venir dîner avec moi, nous réglerons nos affaires sans plus tarder. En ma qualité d'ancien homme d'affaires, je n'aime pas à laisser des dettes en arrière. D'ailleurs, les bons comptes font toujours les bons amis.

Un quart d'heure plus tard, le vieux serviteur met un troisième couvert sur la table, avenue Laurier.

Un mois plus tard, la compagnie est plus forte. C'est le mariage de Charlotte avec Agénor. Et M. Chapoulot ne manque jamais l'occasion de dire à ceux qui veulent l'entendre : "Gardez-vous d'emprunter, pères de familles ; c'est un faux pas. Une fois, je me suis endetté pour cinquante-sept sous et je n'ai pu m'en débarrasser qu'en payant une dot de vingt mille dollars."

HASHA

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. No 55

COUR SUPERIEURE

Léon J. Dubois, marchand, du village

de St-Dominique, district de St-Hyacinthe.

Demandeur VS NAPOLEON GAGNE ET PHILIPPE GAGNE tous deux ci-devant de St-Félix de Kingsley, district d'Arthabaska, et maintenant des Etats-Unis d'Amérique

Défendeurs Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 30 mai 1924.

H. A. Beauregard, P. C. S.



Pour ajouter de nouveaux comptes

Ne négligez pas les magasins dans les villages éloignés du chemin de fer.

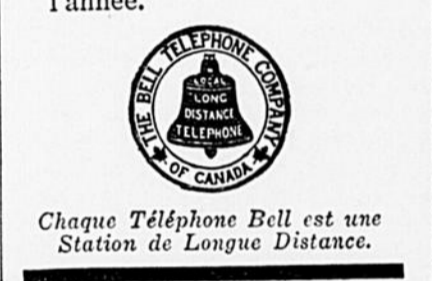
Un voyageur de nos amis commença par les visiter en auto pour faire ses premiers arrangements. Il n'a pas revu ses clients depuis. A jours et heures fixes il les appelle régulièrement par Longue Distance et prend leurs commandes.

S'il est absent un commis téléphone à sa place. Ses clients aiment à faire leurs affaires avec le Siège Social de la maison.

Il a ajouté plus de 100 nouveaux comptes en quelques mois—il dit que ça chiffre à la fin de l'année.

CHÈZ EUG. L. DESAUTELS 222-226 Cascades, St-Hyacinthe

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.



A VENDRE

Set de salon, piano, grand miroir, ameublement. S'adresser à 345 Girouard. jno

A LOUER

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

GRAND CHOIX DE Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

CHÈZ EUG. L. DESAUTELS 222-226 Cascades, St-Hyacinthe

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ VOS BILLETS CHEZ J. E. MORIN, AGENT TEL 70

23 1/2 RUE LAFRAMBOISE

P.S.—Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande Monsieur Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera du transfer, etc



Vous n'aviez jamais pensé qu'il vous coûterait si peu.

Posséder un poêle électrique a toujours été votre rêve favori. Mais la possibilité vous en a toujours paru éloignée ou inaccessible parce que vous n'aviez jamais pensé qu'on pouvait acheter un véritable poêle Westinghouse ou Hotpoint-Hughes aux conditions que nous vous offrons maintenant. Vous avez le choix entre ces magnifiques poêles—quels qu'en soient le style ou la grandeur—il suffit de payer

\$5.00 comptant, puis seulement \$1.25 par semaine

selon le type que vous aurez préféré. Nos prix sont si bas que les ménagères peuvent maintenant réaliser leur rêve de faire la cuisson à l'électricité, c'est-à-dire d'une façon propre, fraîche et confortable.

Notre offre comprend l'installation

Nous livrons le poêle, nous le mettons en place là où vous le voulez, nous posons les fils et faisons les connexions sans vous charger un sou de plus ; vous n'avez qu'à tourner le commutateur. Pas d'inquiétudes ni de tracas quant aux frais additionnels. Vous savez tout de suite exactement combien ça vous coûtera.

Cette offre prend fin exactement le 15 juin. Avec chaque commande placée avant cette date nous donnons GRATIS une série d'ustensiles de cuisine émaillés. Assurez-vous la possession des vôtres en commandant MAINTENANT.

Southern Canada Power Company Limited

N'oubliez pas votre série GRATUITE d'ustensiles de cuisine émaillés.

CARTES PROFESSIONNELLES

J. S. Beudet Notaire. Argent à prêter. — Assurances 3 RUE DU PALAIS, ST-HYACINTHE. P. C. S.

Tel. 682 **DR J. O. POULIOT** Chirurgien Dentiste Ouvert le soir, les mardis, mercredis et vendredis. 3 rue du Palais - en face du Parc ST-HYACINTHE 18m '24'

DR PAUL OSTIGUY SPECIALISTE Maladies des YEUX, des OREILLES du NEZ et de la GORGE 255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tel. EST 5684

MORIN & MORIN Notaires et AGENTS D'ASSURANCES Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites 159 rue Girouard SAINT-HYACINTHE René Morin Henri Morin

"Le Clairon" Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50 Ailleurs au Canada... 1.00 3c LE NUMERO En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 125 West 24th Street New-York, U. S. A.

Contrat de la Malle DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi 4 juillet 1924, pour le transport des malles de Sa Majesté sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, entre le bureau de poste de St-Hyacinthe et la livraison des colis postaux, à commencer au bon plaisir du ministre des postes. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de St-Hyacinthe, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. Département des Postes, Branche du service postal, Ottawa, 23 Mai 1924. G. C. Anderson, Surintendant.

A VENDRE

Logis de quatre, cinq et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No 28 rue Bourdages. jno

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à : MADAME L. B. COUCKE, 368 rue Girouard. jno

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54. jno

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque jno

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque jno

ANNONCES DIVERSES ATTENTION J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONE AU No 31 rue LAFRAMBOISE Satisfactorie garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard **RENE BOUCHARD** jno

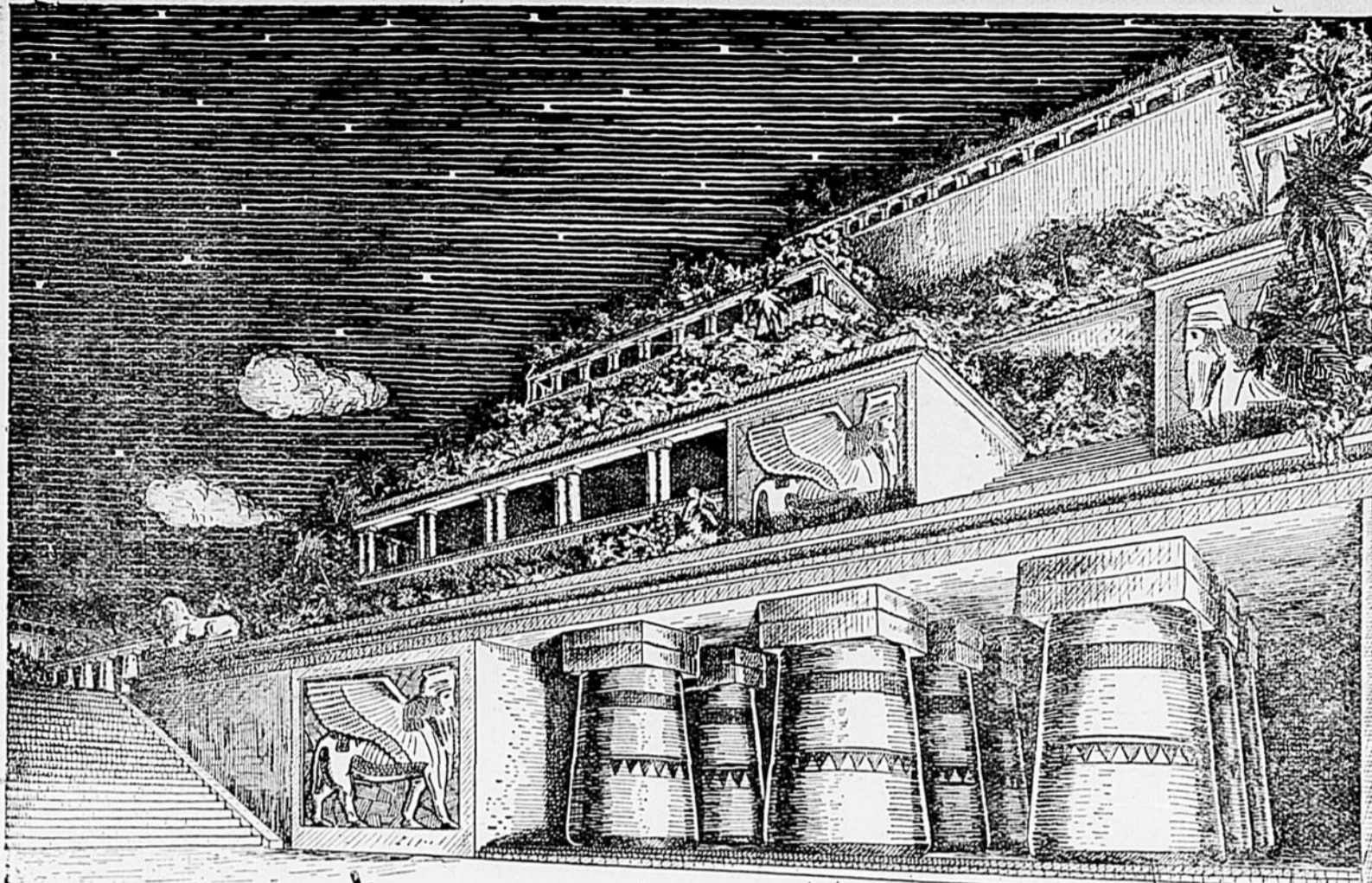
MACHINE A SABLER M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. Gendron, 244 Cascades, j. n. o.

B. L. WESTER Achetez toujours tous vos fruits et légumes, tels que : oranges, Citrons, Pommes, Atacas, Raisins, Salade, Celeri, Tomates, Oignons espagnols etc CHEZ **B. L. WESTER** 117 CASCADES TEL. 633

Je le proclamerai bien haut C'est chaque fois que je parle à son voisin que Frank E. Johns, un commis voyageur bien connu de Montréal, nous a écrit la lettre suivante : "Je viens vous donner un témoignage qui n'a pas été sollicité. Jusqu'ici, j'avais un profond mépris pour tous les remèdes brevetés, en particulier pour les onguents liniments. Un jour de l'automne dernier, après avoir patouillé toute la journée dans la boue, je ressentis de vives douleurs aux jambes et naturellement, en homme dont l'état physique a toujours été parfait, je me plaignais plutôt bruyamment. Ma brave petite femme me dit : "Je vas te frotter avec du liniment." "C'est bon," répondis-je pour lui faire plaisir. Là-dessus, elle revint avec une bouteille de Minard et se mit à l'oeuvre. Croyez-moi, en quelques minutes la douleur avait disparu et vous pouvez dire bien haut que je fais cet aveu. 18F

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD.

Pour le Foie Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.



LE BERCEAU DU MONDE

L'Asie fut le berceau de l'humanité et le siège de vastes empires.

Une des grandes cités, Babylone, fut fondée par Nemrod, petit-fils de Cham, 2,400 ans avant notre ère. Elle formait un carré de soixante milles de pourtour, entourée de murs de 300 pieds de hauteur et large de 75 pieds.

Sémiramis, reine d'Assyrie, y construisit les fameux jardins suspendus reproduits ici, une des sept merveilles du monde.

L'art de la fabrication de la bière était connu des Babyloniens. De récentes découvertes de tablettes cylindriques ont fait voir comment la bière se fabriquait et se vendait à cette période presque oubliée.

Le procédé de fabrication de la bière a survécu à toutes ces merveilles et a été amené à son état de perfection actuel dans la célèbre Brasserie Dow, où la DOW OLD STOCK ALE est mûrie à point pour qu'elle prime absolument par sa force et par sa qualité.

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à Point



Prime par la Force et par la Qualité

p. m.

Train No 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p. m. au lieu de 5.48 p. m.

Train No 38, laissera Montréal à 4.20 p. m. tous les jours exceptés le samedi et le dimanche, au lieu de 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté et arrivera à St-Hyacinthe à 5.45 p. m.

Train No 42 excepté le dimanche, partira de Montréal à 5.10 p. m. au lieu de 5.20 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p. m.

Train No 14 tous les jours pour Portland, laissera St-Hyacinthe à 10.12 p. m. au lieu de 9.48 p. m.

Entrant en vigueur le 24 mai un nouveau train quittera Montréal le samedi seulement à 12.45 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 2.05 p. m.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour ampies renseignements veuillez vous adresser à

E. O. Picard

Agent pour la ville

35 Laframboise, Tel. No 304

J. P. Lazure

Chef de gare, Tel No 85

LE JARDIN RUSTIQUE

Flours à semer au printemps

Le printemps est très souvent pluvieux, cela n'est que trop vrai, ce qui empêche le jardinier de rien semer dans la terre détrempée et impropre à toute culture, mais il y a assez de travail à préparer, les chassis, les pots et à faire le triage et le choix des graines.

Si nous nous laissons séduire par les illustrations et les réclames de tous les catalogues de fleuristes et de grainetiers, nous arriverions certainement à encombrer notre jardinet et bien souvent le résultat obtenu par telle graine pompeusement décrite est plutôt pitoyable. Une sélection s'impose, un choix dicté par l'expérience nous garantira contre les désagréables surprises et c'est ce choix que nous ferons ensemble si vous le voulez bien. Ayant devant les yeux un catalogue de graines d'une maison sérieuse et considérant l'espace que nous désirons ensemer, nous ferons notre choix en nous limitant d'après cette espace non comme espèce, car rien n'est plus joli qu'un jardinet débordant de fleurs variées, mais bien comme quantités de graines choisies.

Prenons d'abord les Asters—généralement les catalogues donnent tous les noms des fleurs en latin—le nom le plus connu de la plante également mentionné. Nous avons ici le choix entre l'Aster amelle, bien belle plante, aux fleurs d'un beau bleu violet à disques jeune, à tiges rameuses et l'Aster de Chine ou reine-marguerite, les deux sortes sont également jolies. Mais la variété innombrable de couleurs obtenues dans la reine-marguerite, la signale plus particulièrement à notre attention, remarquons que les Asters fleurissent en août et septembre, et qu'à cette époque où les roses et autres belles fleurs du jardin commencent à se faner, nous assurons avec ces fleurs une parure nouvelle et brillante à notre parterre.

Acrolinium est le nom quelque peu formidable d'une jolie immortelle qui, cueillie avant son complet épanouissement, gardera sa fraîcheur durant les premiers mois d'hiver ; il y en a de roses, il y en a de blanches ; le mieux est d'en semer des deux sortes.

Prenons également des gueules-de-loup, en fixant notre choix sur les espèces donnant des fleurs orange-jaune et terre cuite ; du reste les couleurs sont infiniment variées dans cette espèce et on peut demander un paquet de graines assorties.

Une plante charmante qui mérite d'être cultivée par sa jolie couleur bleue est l'Asperulla azura, de la famille des rubiacées ; elle fait de jolies bordures. Prenons aussi un paquet de graines Balsamine ou herbe. N'y touchez pas, si amusant au moment de la maturité de la graine et dont les fleurs sont originales et notons aussi la Browalia speciosa, à fleurs bleues.

Nous arrivons aux bégonias, les plus jolies fleurs qui se puissent voir. Si les graines sont semées en février dans la serre, la plante commencera à fleurir en juillet et août et la gelée aura seule raison de leurs fleurs. Ses graines sont petites, elles sont semées sur chassis. Ce chassis est préparé à l'avance avec un ter-

rain très travaillé, criblé, léger, et on recouvrira les graines d'une couche très légère. Le chassis est alors recouvert d'un verre et d'un fort papier brun, il était, au préalable, fortement arrosé et lorsque l'on devra l'arroser de nouveau, il faudra de préférence l'immerger quelques minutes. La couleur des Bégonias est merveilleusement variée et d'une richesse de tons inouïe ; demandez les graines assorties.

Le nom en botanique du Souci est Calendula ; demandez de préférence la sorte baptisée par sa superbe couleur (roi orange), et toujours dans la même famille, l'oeillet d'Inde ou Tagete, qui fleurit en août et septembre et ses belles fleurs jaune-orange persistent jusqu'en octobre, si quelque vieux mur, au fond du jardin, offensaît la vue, vous pouvez demander des graines Cobeia genre des Bignoniacées, belle plante grimpante à grandes fleurs bleues campanulées.

Sous le nom de Chrysanthemum nous trouvons la famille des composées ou de marguerites. La grande marguerite est robuste et très ornementale. Dans cette espèce, demandez les variétés connues sous le nom poétique (d'étoile du matin, étoile du soir). L'étoile du matin est rose pâle ; l'étoile du soir, d'un jaune profond ; ce sont toutes deux des fleurs idéales pour bordures, elles poussent comme de la mauvaise herbe. Qui pourrait bien reconnaître le gentil Bluet sous le nom pompeux de Centaurea et cependant telle est son étiquette scientifique, inclinons-nous et demandons des graines non pas seulement de bluets bleus, mais de roses, de mauves et même de blancs puisqu'ils existent et sont tous si jolis. Les cheérropsis sont de charmantes fleurs d'été, une des plus belles variétés appelée Drummonds a des fleurs jaunes et une autre l'A-trosangumea a des fleurs rouges foncées.

Les convolvulus—le liseron—grimpant, aux fleurs multicolores, égayera bien un coin de mur ou recouvrera un tronc d'arbre, une variété fort belle est le (Grand Liseron Chemise de Notre-Dame).

Si vous aimez les Dalhias, de mandez surtout les variétés simples de beaucoup plus jolies et n'oubliez pas qu'il faut les semer en terre chaude ; transplantée en mai, ils fleuriront en fin d'été et tout l'automne.

Le seul nom de (Mignonnettes) éveillé devant les yeux la vision de bordures parfumées de la double mignonnette blanche.

Chère à tout jardinier, c'est une bordure rarement dépourvue de fleurs du printemps à la fin de juillet.

Le Jardinier.

:o:

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

No 67

COUR DU MAGISTRAT

EUCLIDE ST-AMOUR, cultivateur de la dite paroisse de Ste-Christine d'Acton, dit district,

Demandeur

—VS—

DAME ZENAÏDE GIROUX, ci-devant de la paroisse de Ste-Christine d'Acton, district de St-Hyacinthe, veuve de feu Joseph Bisailon, en son vivant, cultivateur du même lieu, et maintenant aux Etats-Unis d'Amérique, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice dument nommée à Ernest & Honorius Bisailon, enfants mineurs issus de son mariage avec le dit feu Joseph Bisailon

Défendeur

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, le 28 mai, 1924.

Fontaine & Chagnon,

Avocats du demandeur.

H. A. Beauregard,
G. C. M.

:o:

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

No 66

COUR DU MAGISTRAT

EUCLIDE ST-AMOUR, cultivateur de la dite paroisse de Ste-Christine d'Acton, dit district de St-Hyacinthe.

Demandeur

VS

WILFRID BISAILLON, ci-devant de la paroisse de Ste-Christine d'Acton, dit district de St-Hyacinthe, et maintenant aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur

Il est ordonné au Détendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, le 28 mai 1924

Fontaine et Chagnon

Avocats du demandeur

H. A. Beauregard
G. C. M.

:o:

Respectez le pauvre, plaignez celui qui a tout à soi, car ce dernier n'est pas plus heureux.

Duc Martinet.

GIN CANADIEN

Melchers

CROIX-D'OR

Fabriqués à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifiés quatre fois et vieillies en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros	42 onces	Prix \$3.80
Moyens	26 " "	2.55
Petits	10 " "	1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

Montréal à 6.13 a. m. au lieu de 7.13 a. m.

Train No 41, de Nicolet, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.23 a. m. au lieu de 9.43 a. m., arrivant à Montréal à 8.45 a. m.

Train No 23, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 1.45 p. m., excepté samedi et dimanche, au lieu de 2.45 p. m., dimanche excepté.

Train No 45, pour Montréal à 5.00 p. m. passera tous les jours, au lieu de tous les jours dimanche excepté comme à présent.

Train No 145 pour Montréal, 8.25 p. m. le dimanche seulement est retranché.

Train No 39, le dimanche seulement, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.30 p. m. au lieu de 7.55 p. m.

Train No 11, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.37 a. m. au lieu de 10.40 a. m.

Train No 17, tous les jours, laissera St-Hyacinthe à 5.20 p. m. au lieu de 5.22 p. m., arrivant à Montréal à 6.50 p. m.

Train No 43, un train nouveau laissera St-Hyacinthe à 5.57 p. m. tous les jours et arrivera à Montréal à 7.20 p. m.

Prenant effet samedi le 24 mai, laissera St-Hyacinthe pour Montréal le samedi seulement à 3.50 p. m., arrivera à Montréal à 5.05 p. m.

Montréal St-Hyacinthe à Richmond Portland.

Train No 16, tous les jours pour Portland, quittera St-Hyacinthe à 10.25 a. m. au lieu de 9.50 a. m.

Train No 44, nouveau train local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a. m.

Train No 24, tous les jours, laissera Montréal à 11.10 a. m. au lieu de 12.10 p. m. et arrivera à Saint-Hyacinthe à 12.30 p. m.,

Train No 12 excepté le dimanche pour Island Pond, laissera St-Hyacinthe à 5.15 p. m. au lieu de 5.35

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Modifications dans le service des trains de passagers. Heure solaire

Commencant dimanche le 18 mai le service d'été des trains suburbains entre St-Hyacinthe et Montréal sera en opération. Des changements importants seront aussi faits dans l'horaire de plusieurs autres trains venant ou partant de St-Hyacinthe. Ces changements sont ainsi :

St-Hyacinthe — Montréal

Train No 33, tous les jours, pour Montréal, laissera St-Hyacinthe à 5.06 a. m. au lieu de 5.57 a. m.

Train No 15, tous les jours, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 5.48 a. m. au lieu de 6.18 a. m.

Train No 37, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour

Une Maison Plus Chaude à un Prix Plus Bas !

BESCO Household COKE

Il donne plus de chaleur que le charbon dur

\$15 la tonne

Prix au Comptant Livré dans votre Cave
Commandez des aujourd'hui, de:

Hector CHARTIER 139 Girouard

LA CULTURE DE LA GRAINE DE TREFLE ROUGE

Onze des seize stations fédérales de démonstrations de Québec Ouest ont cultivé de la graine de trèfle en 1923. Beaucoup de stations font cette culture depuis qu'elles ont été établies il y a sept ans. Dans bien des districts les cultivateurs cultivent de la graine de trèfle pour la vente aussi bien que pour eux-mêmes. La statistique nous apprend que le Canada a importé 2,248,010 livres de graine de trèfle en 1922. Il semble donc que la culture de la graine de trèfle pourrait être développée chez nous sur une échelle beaucoup plus grande qu'elle n'est conduite actuellement.

Lorsque l'on obtient la graine de trèfle rouge de la deuxième récolte comme on le faisait sur ces stations, il faut avoir soin d'enlever la première récolte de bonne heure et de la faucher à bonne hauteur du sol afin de ne pas couper les tiges secondaires. Les dates pour la coupe du foin ont varié du 21 au 26 juin, la coupe la récolte de graine, du 14 septembre au 3 octobre. La production de graine à l'acre a varié de 77 à 170 livres et le prix de 8 à 19.5 cents.

On remarquera que la coupe du foin battait son plein autour du 21 au 27 juin. Ces dates ne sont pas immuables pour toutes les saisons; elles indiquent seulement l'époque approximative à laquelle la première récolte doit être coupée quand on désire obtenir de la graine de trèfle rouge de la deuxième récolte. Le développement du regain est un meilleur guide pour savoir quand la coupe doit être faite. La première récolte en effet doit être coupée dès que le regain apparaît à la base des plantes. Les chiffres qui précèdent montrent que la graine de trèfle rouge a été produite au coût de 8 1/4 à 19 1/2 cents la livre, et ce sont là des prix qui devraient encourager un plus grand nombre de cultivateurs à s'occuper de la production de cette graine aussi bien pour l'emploi sur la ferme que pour la vente. Il a été constaté, par des comparaisons faites sur les stations fédérales de démonstration, que la graine de trèfle venant de cette graine acclimatée est plus rustique et qu'elle résiste mieux aux hivers canadiens que la graine importée.

Vente par le Shérif

C. S. No. 19 District de Saint-Hyacinthe. ALEXANDRE MARCOTTE, Demandeur; contre FLORIS BEAUDOIN, Défendeur.

10. Une terre située en la paroisse de Ste-Christine, sur le premier rang, d'environ cinquante arpents en superficie, formant la partie nord du lot No 69 du cadastre de la Pointe d'Acton.

20. Un lopin de terre située en la même paroisse, sur le Chemin Lufresne, étant le lot No. 75 et p. 76 du cadastre de la Pointe d'Acton, contenant 44 acres en superficie, avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de SAINTE-CHRISTINE jeudi, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant (1924), à DEUX HEURES de l'après-midi.

Saint-Hyacinthe, 4 juin 1924.

JOS. L. CORMIER, Shérif.

FIN D'UN LITIGE

Tel qu'annoncé dans "Le Clairon" la semaine dernière, le député provincial de Bagot, M. J. E. Phaneuf, a intenté contre le docteur J. P. Gendron et M. Alexis Lanoie, tous deux du village de St-Hugues, à chacun une action en dommages de \$9,999.99, parce que ces messieurs auraient affirmé en public que Monsieur Phaneuf s'était juré au cours du procès de Philibert Laflamme & Al vs La Corporation du Village de St-Hugues.

Comme l'on pense bien ces procès, qui promettaient d'être suivis par une foule de citoyens, ont causé dans notre milieu beaucoup de sensation. Ils n'auront pas cependant toute l'importance qu'on leur attachait puisque les deux défenseurs ont décidé d'effectuer un règlement en donnant à M. J. E. Phaneuf demandeur une rétractation entière et complète des accusations portées par eux.

Le demandeur M. J. E. Phaneuf, qui poursuivait surtout pour sauvegarder sa réputation et son honneur, n'a pas exigé d'autres dommages des défenseurs que leur rétractation entière et complète. De leur côté les défenseurs ont reconnu que le demandeur était un parfait homme et un honorable citoyen incapable de commettre un faux serment. Ils ont admis que leurs accusations étaient mal fondées, de sorte que maintenant l'honneur étant sauf, le demandeur abandonne ces deux actions.

Ceci met donc fin à un litige qui pour avoir un moment promis d'être intéressant se termine, comme dans la fable, en queue de poisson, "desinet in piscem".

COURSES A ST-HYACINTHE

Il est décidé que nous aurons de grandes courses à St-Hyacinthe, le 6 juillet prochain. Nous ne savons pas encore quel sera le montant des bourses, ni quelles classes de chevaux partiront. Tout ce que nous savons, c'est que ces courses seront de première classe. Depuis quelques années, ceux qui se sont occupés d'organiser des courses ici ont donné les plus belles courses de tout notre district. Ce sera la même chose cette année. Il y aura des chevaux en quantité, c'est certain, et des meilleurs chevaux.

Nous reparlerons donc de ces courses la semaine prochaine.

Sheriff's Sale

S. C. No. 19 District of St-Hyacinthe. ALEXANDRE MARCOTTE, Plaintiff; against FLORIS BEAUDOIN, Defendant.

1st. A land situate in the parish of Ste-Christine, on the first range, containing about fifty arpents in superficies, being the north part of lot No. 69 on the cadastre of La Pointe d'Acton.

20. A piece of ground situate in the same parish, on Dufresne road, being lot No. 75 and p. 76 on the cadastre of La Pointe d'Acton, containing 44 acres in superficies, with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of STE-CHRISTINE, thursday, on the TWENTY SIXTH day of JUNE instant (1924), at TWO o'clock in the afternoon.

St-Hyacinthe, June 4th 1924.

JOS. L. COREIER, Sheriff.



N'achetons pas à l'Etranger ce que nous pouvons acheter chez nous —

C'EST en conservant chez nous, en faisant circuler chez nous, au profit de notre commerce et de notre industrie, au profit de tous ceux qui en vivent ou en bénéficient, les millions que représentent nos achats à l'étranger, que nous assurerons notre prospérité.

Sans doute, individuellement, nous ne nous rendons pas compte, lorsque nous donnons inconsidérément un ordre d'achat à une maison étrangère, du tort que nous nous causons sans le savoir à nous-mêmes et aux nôtres. Le montant ainsi dépensé peut ne pas vous sembler important, mais ce montant ajouté au montant du voisin et additionné à celui des achats des autres membres de la communauté finit par atteindre des proportions énormes qui signifient, à la longue, la paralysie des affaires, la ruine du commerce local, le chômage, la misère au foyer de bien du monde, la gêne à peu près générale.

Qu'est-ce qui fait la force puissante des Chutes du Niagara? C'est l'accumulation prodigieuse des gouttes d'eau ajoutées successivement sur tout le parcours au flot sans cesse grossissant, chaque goutte d'eau si minime soit elle, contribuant au majestueux développement de la grandiose cataracte.

C'est ainsi que la multiplicité des achats individuels à l'étranger atteint des millions de dollars qui, si nous les dépensions chez nous, contribueraient à la prospérité générale en donnant un essor considérable aux affaires.

Avant de donner une commande à l'étranger, consultons les marchands de chez nous, ils ont généralement prix pour prix, une marchandise égale, sinon supérieure à celle que vous désirez.

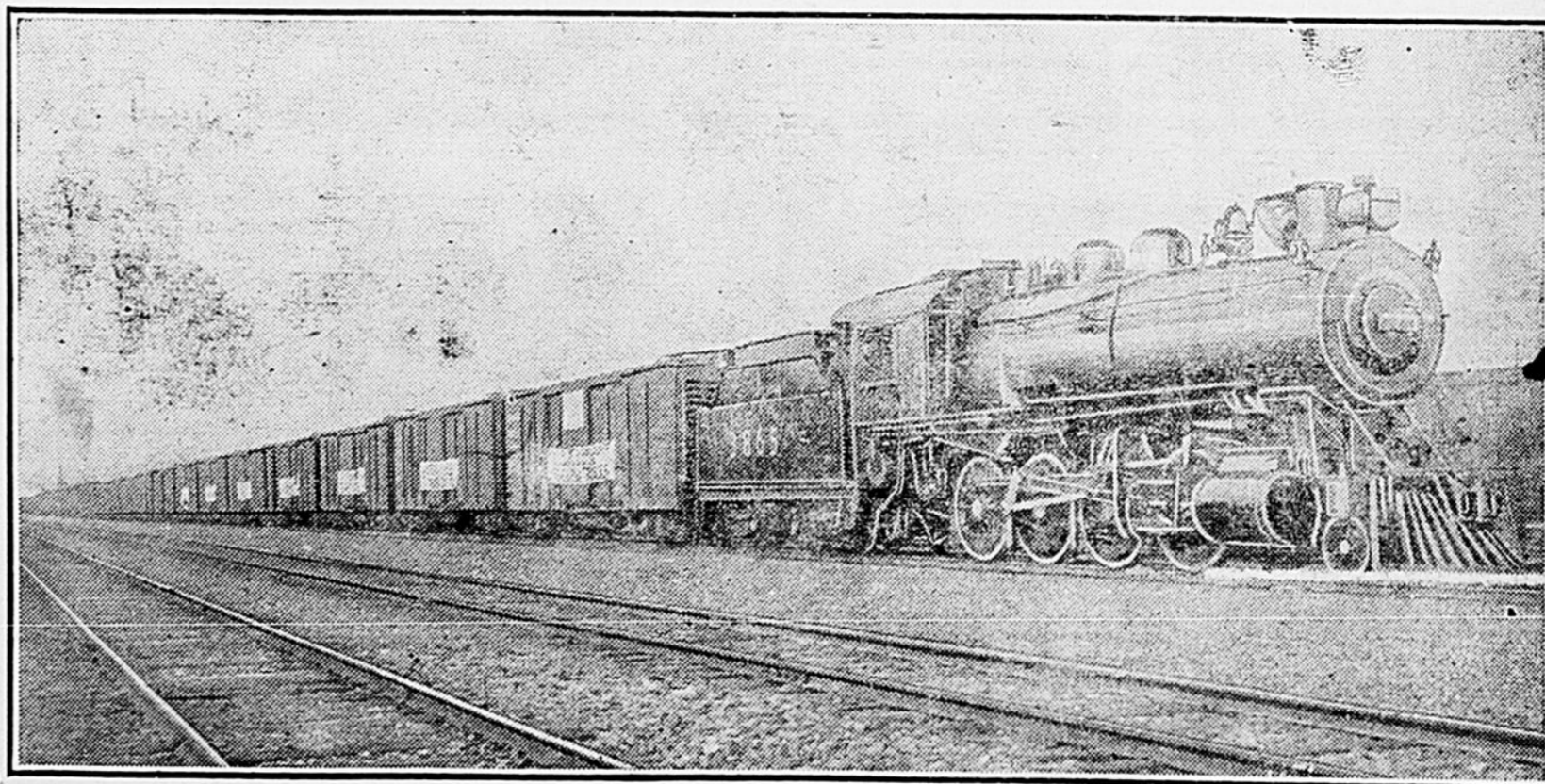
Si votre marchand n'a pas ou ne peut pas vous procurer ce que vous désirez, donnez la préférence au marchand le plus rapproché de votre localité, afin que votre argent reste et circule dans le district au profit des nôtres.

**Dans l'Intérêt de notre Prospérité
Dépensons notre argent CHEZ NOUS**

L'Association des Marchands Détaillants du Canada

PROVINCE DE QUEBEC

Voyage rapide d'un train de marchandises



Tous les records dans l'expédition du fret ont été brisés lorsque ce train du Pacifique Canadien, composé de 40 wagons chargés d'automobiles Ford, a atteint la côte du Pacifique après avoir quitté Windsor, Ontario, sept jours auparavant ou plus exactement 169 heures et 20 minutes. Ce train de marchandises, qui a circulé avec la régularité et presque la rapidité d'un train de voyageurs, a ainsi couvert une distance de 2932 milles. Les 240 automobiles Ford qu'il transportait, étaient destinées à remplir une partie des commandes du printemps en Colombie-Britannique.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,

Enterrement de Vie de Garçon, Etc

A LOUER A LA SOIREE

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inclus dans
le Prix de Location

CLUB MONTCALM,

181 CASCADES

S'ADRESSER au gérant M. Bernard BOUCHARD ou

à M. R. CLAPIN, président.